



Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

Année universitaire prévue pour le démarrage de la formation	Session d'évaluation
2024 - 2025	2024

DESCRIPTIF DE DEMANDE D'ACCREDITATION D'UNE FILIERE MASTER

Université :		Université Hassan Premier de Settat
Établissement dont relève la filière :		Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
Intitulé de la filière en langue principale d'enseignement		Droit et Sécurité Numérique
Traduction de l'intitulé de la filière	en arabe * :	القانون الخاص مسار القانون والأمن الرقمي
	en français* :	Droit et Sécurité Numérique
	en anglais* :	Digital Law course Law and Digital Security
Options de formation, le cas échéant (intitulé dans la langue d'enseignement de la filière et en langue Arabe)		
Intitulé de la filière et le centre d'excellence (dans le cas où la filière est inscrit dans cadre d'un centre d'excellence)		- Intitule de la licence : Droit privé Parcours Droit et Sécurité Numérique (Parcours d'excellence) - Centre d'excellence : Droit et immersion professionnelle القانون والادماج المهني

*Si la langue Principale d'enseignement est différente de cette langue.

Important

- 1- La demande d'accréditation doit être soumise via **la plateforme** :
<https://accreditation.enssup.gov.ma>, avant le délai fixé par la note Ministérielle.
- 2- Le projet de filière doit être conforme au **Cahier des Normes Pédagogiques Nationales du cycle Master**.
- 3- Le **projet de filière doit s'inscrire dans une offre de formation de l'université**.
- 4- Le projet de filière est appelé à répondre à des besoins du monde économique, social ou culturel à l'échelle locale et/ou régionale et/ou nationale et faciliter l'insertion des lauréats dans la vie active.
- 5- Le projet de filière est élaboré par une **équipe pédagogique pluridisciplinaire appartenant aux départements de l'université et impliquant des partenaires du secteur économique, social ou culturel**.
- 6- Le projet de filière **doit être soumis au préalable à une évaluation interne au niveau de l'établissement et de l'université** avant sa soumission au Ministère pour accréditation. Ce projet est soumis par le chef de l'établissement de domiciliation de la filière au conseil de l'établissement pour approbation, puis soumis au Conseil de l'Université pour adoption. **L'université soumettra au Ministère, pour accréditation, les projets de filières définitivement adoptés par le conseil de l'université à travers la plateforme d'accréditation.**
- 7- Il est demandé de joindre à la demande d'accréditation d'une filière :
 - Le CV succinct du coordonnateur pédagogique de la filière ;
 - Les engagements et les CV des intervenants externes à l'université ;
 - Les conventions de partenariat en relation avec la mise en œuvre de la filière, ou un procès-verbal signé par les partenaires socio-économiques explicitant leur élaboration conjointe de la filière ainsi que leurs remarques et les domaines d'intervention ;
 - Décision de création du centre d'excellence par le conseil de l'université pour les filières domiciliées dans ces centres.
- 8- **Les réponses aux conditions d'accréditation et les demandes de recours doivent être soumises dans un délai ne dépassant pas 15 jours à partir de la réception des résultats d'évaluation des filières.** Les réponses aux conditions et les demandes de recours doivent être également soumises à travers la plateforme <https://accreditation.enssup.gov.ma>

AVIS ET VISAS

Le Coordonnateur pédagogique de la filière *

Est un enseignant chercheur, appartenant à l'un des départements d'attache de la filière

Nom et prénom : SOUMAYA AKKOUR	Grade : Professeur habilité
Etablissement : Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Département : Département de Droit privé
Diplôme :	Spécialité : Droit privé
Téléphone : 0661697914	E-Mail : soumiasta@yahoo.fr
Motivations :	
Date :	Signature :

*Joindre un CV succinct du coordonnateur de la filière

Le Chef de département dont relève le coordonnateur pédagogique de la filière

L'avis du département, exprimé par son Chef, devrait se baser sur l'optimisation et la mutualisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle du département et la conformité avec les normes pédagogiques nationales du cycle Master.

- ☒ Avis Favorable
☐ Avis Défavorable

Motivations

Signature et cachet du Chef du département :

AVIS ET VISAS

Le Président du conseil d'établissement dont relève la filière

L'avis du conseil d'établissement, exprimé par son président, devrait se baser sur l'optimisation et la mutualisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle de l'établissement, et la conformité avec les normes pédagogiques nationales du cycle Master.

- ☒ Avis Favorable
☐ Avis Défavorable

Motivations :

Signature et cachet du Chef de l'établissement :

Date :

Le Président du conseil d'université

L'avis du conseil d'université, exprimé par son président, devrait se baser sur l'optimisation et la mutualisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle de l'université, et la conformité avec les normes pédagogiques nationales du cycle Master.

- ☒ Avis Favorable
☐ Avis Défavorable

Motivations :

Signature et cachet du Président de l'Université :

Date :

Sommaire des descriptifs des modules

Code du module	Intitulé du Module	N° de la page
M111	PARCOURS DU DROIT DES CONTRATS ELECTRONIQUES	
M112	LES INSTITUTIONS ET ACTEURS DE LA CYBERSECURITE	
M113	CYBERCRIMINALETE ET PROTECTION PENALE	
M114	SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION	
M115	DROIT DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES	
M116	SOFT SKILLS	
M117	LANGUES ETRANGERES (FRANÇAIS /ANGLAIS)	
M125	DROIT PROCESSUEL INHERENT AU NUMERIQUE	
M127	CONTRATS INFORMATIQUES	
M121	ACTIVITES ILLICITES DANS LE CYBERESPACE	
M122	PRATIQUES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES INHERENTES AU NUMERIQUE	
M123	DONNEES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	
M124	CULTURE DIGITALE	
M126	LANGUES ETRANGERES (FRANÇAIS /ANGLAIS)	
M236	DROIT DE LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES	
M235	CRYPTOLOGIE, SIGNATURE ELECTRONIQUE,, AUTHENTIFICATION	
M233	CONFIANCE NUMERIQUE, ORGANISATIONS, NORMALISATION	
M234	DROIT DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'E ADMINISTRATION	
M231	LES DEFIS TECHNIQUES ET JURIDIQUES DE LA PREUVE NUMERIQUE	
M232	CULTURE AND ART SKILLS	
M237	LANGUES ETRANGERES (FRANÇAIS /ANGLAIS)	
M241	Soft skills Professional skills	
Projet de fin d'études <i>(Equivalent à 6 modules disciplinaires)</i>		

I. DESCRIPTION SUCCINCTE DE LA FILIERE

Intitulé de la filière :	Droit et Sécurité Numérique			
Université :	Université Hassan Premier de Settat			
Etablissement :	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	SOUMAYA AKKOUR			
Champs disciplinaires de la filière* :	Sciences Juridiques, Economiques et de Gestion			
Domaine* :	Droit et Sciences Politiques (Ar et Fr)			
Discipline* :	droit numérique			
Mots clés de la filière :	Droit des NTIC, droit du numérique, droit de propriété et sécurité de système d'information, Droit du numérique et du commerce électronique,			
Options de formation (le cas échéant)				
Spécialité (s) de licence requise(s) :	- Droit ou Informatique et Réseaux ou Economie et Gestion			
Langue principale d'enseignement de la filière :	FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☒ A distance	☒ Hybride (Présentiel et à distance)	☐ Par alternance
La filière prévoit-elle une mobilité des étudiants au niveau national :	☒ Oui		☐ Non	

La filière prévoit-elle une mobilité des étudiants au niveau international :	☒ Oui	☐ Non
--	---	------------------------------

* Seront choisis d'une liste disponible sur la plateforme

II. OPPORTUNITE DE LA FILIERE

2.1. OBJECTIFS, CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

(Spécifier les objectifs et compétences que doit acquérir le lauréat).

OBJECTIFS	Le master Droit et Sécurité Numérique parcours d'excellence est adossé au centre d'excellence " Droit et immersion professionnelle" à la faculté des sciences juridiques et politique Université Hassan 1 er, Il s'agit d'un cursus nouveau , attractif et prometteur pour un besoin réel et en progression constante. La formation ambitionne de répondre aux nouvelles exigences que nécessite le numérique et ce, par l'acquisition d'une double compétence et du droit inhérent au domaine et de la connaissance des fondamentaux des nouvelles technologies de l'information. L'objectif est de proposer aux étudiants une formation de haut niveau axée à la fois sur la spécialisation dans les rapports entre le droit et le numérique et sur une compétence complémentaire dans les techniques et la sécurité des systèmes d'information. Des enseignements ciblés (de droit privé, public et des fondements des techniques de l'information), traiteront des différentes branches de droit applicables au numérique et des enjeux qui en découlent.
-----------	--

	Elle s'inscrit également dans l'horizon de la continuité d'une licence droit privé en Droit et Sécurité Numérique Parcours d'excellence
CONNAISSANCES	Maitriser les concepts, méthodes et outils utilisés dans Le droit des technologies des télécommunications et d'information. Former des juristes en matière de la sécurité numérique , préparer un cadre plus adéquat aux opérations effectuées et résoudre efficacement les problèmes juridiques qui en résultent.
COMPETENCES	Maitriser les concepts, méthodes et outils utilisés dans Le droit des technologies des télécommunications et d'information. Former des juristes en matière de la sécurité numérique , préparer un cadre plus adéquat aux opérations effectuées et résoudre efficacement les problèmes juridiques qui en résultent.

2.2. DEBOUCHES DE LA FORMATION :

(Spécifier les débouchés professionnels ou les métiers visés par la formation).

Tous les secteurs privés ou publics sont intéressés par les profils de compétences liées à la sécurité numérique.

Former les jeunes chercheurs dans une discipline en étroite liaison avec l'environnement des opérateurs publics ou privés et renouveler dans cette perspective la recherche juridique innovante répond à un besoin sans cesse croissant.

Permettre aux lauréats d'accéder aux fonctions inhérentes au droit et sécurité numérique.

le master droit et sécurité numérique est une formation technique et juridique, destinant les étudiants non seulement aux carrières juridiques et judiciaires , mais aussi aux divers postes à responsabilités des secteurs commercial , administratif et social .

III. CONDITIONS ET MODALITES D'ACCES A LA FILIERE

3.1- Conditions et modalités d'accès à la filière

– Diplômes requis :

- Bac + 3 ans (S5/S6)
- Bac + 4 ans
- Bachelor
- Licence (parcours d'excellence)
- Licence
- Tout diplôme équivalent

– Prérequis pédagogiques spécifiques :

Maîtriser la langue de l'enseignement de la formation : Français

Niveau B2 en langue Française

Niveau B1 en langue Anglaise

Justifier d'un bon dossier académique attestant, par des résultats notés , d'une maîtrise des matières fondamentales et d'une solide culture juridique.

– Procédures de sélection :

☒ **Etude du dossier :** (*Spécifier les Modalités de sélection : mentions, nombre d'années d'études, notes des matières principales etc...*)

Etre titulaire de l'un des diplômes mentionnés dans les conditions d'accès,

Justifier d'un bon dossier académique attestant, par des résultats notés, d'une maîtrise des matières fondamentales et d'une solide culture juridique,

Maîtriser la langue d'enseignement de la formation : le Français ,

Présenter une appétence pour les langues vivantes,

Disposer de sérieuses compétences rédactionnelles, d'argumentation et d'expression,

Avoir la capacité d'appréhender les questions juridiques dans leur dimension pratique, nationale et/ou transnationale,

L'accès se fait après étude de dossier , examen écrit et entretien oral,

Réussir le test écrit et l'entretien oral.

☒ Test écrit:

☒ Entretien :

☐ Autres (spécifier)

3.2- Effectifs prévus par promotion :

— ***Promotion*** : 2024-2025 : 100

— ***Promotion*** : 2025-2026 : 100

— ***Promotion*** : 2026-2027 : 100

IV. ORGANISATION MODULAIRE DE LA FILIERE

Module							Coordonnateur pédagogique du module				
N	Nature	Intitulé	Volume horaire	Nombre de crédits	Département d'attache	Etablissement d'attache	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département d'attache	Etablissement d'attache
Semestre 1											
M111	Disciplinaire	PARCOURS DU DROIT DES CONTRATS ELECTRONIQUES	50	5	Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	AKKOUR SOUMAYA	Professeur habilité	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M112	Disciplinaire	LES INSTITUTIONS ET ACTEURS DE LA CYBERSECURITE	50	5	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	BOUNAGUI ABDESSADEK -	Professeur de l'enseignement supérieur	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M113	Disciplinaire	CYBERCRIMINALETE ET PROTECTION PENALE	40	5	Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	ECH CHARYF HAMID	Professeur habilité	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M114	Disciplinaire	SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION	40	5	Néant	Institut des sciences de sport à Settât	elmostapha rajaalah	PROFESSEUR AGREGÉ	المعلومات	Néant	Institut des sciences de sport à Settât
M115	Disciplinaire	DROIT DES COMMUNICATIONS	40	4	Droit public	Faculté des Sciences Juridiques	MEFTAH HIND -	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNE		Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques

		ELECTRONIQUES				et Politiques		MENT SUP ASSISTANT			et Politiques
M116	Power Skills	SOFT SKILLS	40	3	Département des Unités Transversales	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	EL JAMRI FATIMA ZAHRA	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M117	Langues étrangères	LANGUES ETRANGERES (FRANÇAIS /ANGLAIS)	46	3	Département des Unités Transversales	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	OUCHNID BOUCHRA	Professeur de 2ème cycle	Langue française et communication	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
		Total	306	30							
Semestre 2											
M125	Disciplinaire	DROIT PROCESSUEL INHERENT AU NUMERIQUE	40	5	Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	EL QACHTOUL SIHAM	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M127	Disciplinaire	CONTRATS INFORMATIQUES	50	5	Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	MEFTAH HIND -	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT		Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M121	Disciplinaire	ACTIVITES ILLICITES DANS LE CYBERESPACE	50	5	Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques	AKKOUR SOUMIYA	PROFESSEUR AGREGÉ		Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques

						et Politiques					et Politiques
M122	Disciplinaire	PRATIQUES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES INHERENTES AU NUMERIQUE	40	5	Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	OUALJI IMANE -	Professeur de l'enseignement supérieur	DROIT DES AFFAIRES	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M123	Disciplinaire	DONNEES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	40	4	Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Ouakasse Fathia	Professeur assistant		Département des Unités Transversales	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M124	Power Skills	CULTURE DIGITALE	40	3	Département des Unités Transversales	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	AMINA SAMIH AMINA	Professeur assistant	الثقافة الرقمية	Département des Unités Transversales	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M126	Langues étrangères	LANGUES ETRANGERES (FRANÇAIS /ANGLAIS)	46	3	Département des Unités Transversales	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	EL JAMRI FATIMA ZAHRA	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
		Total	306	30							
Semestre 3											
M236	Disciplinaire	DROIT DE LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES	50	5	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques	MEFTAH HIND -	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNE		Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques

						et Politiques		MENT SUP ASSISTANT			et Politiques
M235	Disc iplin aire	CRYPTOLOGIE, SIGNATURE ELECTRONIQUE,, AUTHENTIFICATION	50	5	Départemen t des Unités Transversale s	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Ouakasse Fathia	Professeur assistant		Départe ment des Unités Transver sales	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M233	Disc iplin aire	CONFIANCE NUMERIQUE, ORGANISATIO NS, NORMALISATI ON	40	5	Départemen t de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	BOUNAGUI Abdessadek	Professeur habilité	Droit public	Départe ment de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M234	Disc iplin aire	DROIT DE LA GOUVERNANC E PUBLIQUE ET L'E_ADMINIST RATION	40	5	Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	ARRACH ABDELJABBA R	Professeur de l'ensem ent supérieur	Droit public	Départe ment de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M231	Disc iplin aire	LES DEFIS TECHNIQUES ET JURIDIQUES DE LA PREUVE NUMERIQUE	40	4	Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	AKKOUR SOUMAYA	Professeur habilité	Droit privé	Départe ment de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M232	Pow er Skill s	CULTURE AND ART SKILLS	40	3	Départemen t des Unités Transversale s	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	CHENTOUFI ALAMI MERIEM	Professeur assistant		Départe ment des Unités Transver sales	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques

M237	Langues étrangères	LANGUES ETRANGERES (FRANÇAIS /ANGLAIS)	46	3	Département des Unités Transversales	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	EL JAMRI FATIMA ZAHRA	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
		Total	306	30							
Semestre 4											
M241	Power Skills	Soft skills Professional skills	40	3	Département des Unités Transversales	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	EL JAMRI FATIMA ZAHRA	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
		Total	40	3							
		TOTAL	958	93							

* Pour les filières enseignées exclusivement dans des langues étrangères, au moins un module doit être enseigné en arabe.

V. EQUIPE PEDAGOGIQUE DE LA FILIERE

(Tous les intervenants dans la formation y compris les coordonnateurs)

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Module d'intervention		Volume horaire
					Module(s) d'intervention	Activités encadrées <i>(Cours, TD, TP, AP, autres à préciser)</i>	
Intervenants de l'établissement de domiciliation de la filière							
AKKOUR SOUMAYA	Professeur habilité	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- PARCOURS DU DROIT DES CONTRATS ELECTRONIQUES - LES DEFIS TECHNIQUES ET JURIDIQUES DE LA PREUVE NUMERIQUE	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	- 50.0 H - 40.0 H
BOUNAGUI ABDESSADEK -	Professeur de l'enseignement supérieur	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- LES INSTITUTIONS ET ACTEURS DE LA CYBERSECURITE	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	- 50.0 H
ECH CHARYF HAMID	Professeur habilité	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- CYBERCRIMINALETE ET PROTECTION PENALE	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	- 40.0 H
MEFTAH HIND -	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT		Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- DROIT DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	- 40.0 H - 50.0 H - 50.0 H

	SUP ASSISTANT				- CONTRATS INFORMATIQUES - DROIT DE LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES		
EL JAMRI FATIMA ZAHRA	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- SOFT SKILLS - LANGUES ETRANGERES (FRANÇAIS /ANGLAIS) - LANGUES ETRANGERES (FRANÇAIS /ANGLAIS) - Soft skills Professional skills	Cours : Oui TP : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	- 35.0 H - 17.0 H - 17.0 H - 15.0 H
OUCHNID BOUCHRA	Professeur de 2ème cycle	Langue française et communication	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- LANGUES ETRANGERES (FRANÇAIS /ANGLAIS)	Cours : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	- 17.0 H
EL QACHTOUL SIHAM	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- DROIT PROCESSUEL INHERENT AU NUMERIQUE	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	- 40.0 H
AKKOUR SOUMIYA	PROFESSEUR AGREGÉ		Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- ACTIVITES ILLICITES DANS LE CYBERESPACE	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	- 50.0 H

OUALJI IMANE -	Professeur de l'enseignement supérieur	DROIT DES AFFAIRES	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- PRATIQUES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES INHERENTES AU NUMERIQUE	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	- 40.0 H
Ouakasse Fathia	Professeur assistant		Département des Unités Transversales	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- DONNEES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE - CRYPTOLOGIE, SIGNATURE ELECTRONIQUE,, AUTHENTICATION	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	- 40.0 H - 50.0 H
AMINA SAMIH AMINA	Professeur assistant	الثقافة الرقمية	Département des Unités Transversales	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- CULTURE DIGITALE	Cours : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	- 15.0 H
BOUNAGUI Abdessadek	Professeur habilité	Droit public	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- CONFIANCE NUMERIQUE, ORGANISATIONS, NORMALISATION	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	- 40.0 H
ARRACH ABDELJABBAR	Professeur de l'enseignement supérieur	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	- DROIT DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'E_ADMINISTRATION	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	- 40.0 H
CHENTOUFI ALAMI MERIEM	Professeur assistant		Département des Unités	Faculté des Sciences Juridiques	- CULTURE AND ART SKILLS	Cours : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	- 15.0 H

			Transvers ales	et Politiques			
Intervenants d'autres établissements de l'université dont relève la filière							
elmostapha rajaalah (Institut des sciences de sport à Settat)	PROFESSE UR AGREGE	المعلومات	Néant		- SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATI ON	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	-
Intervenants externes à l'université dont relève la filière, appartenant à d'autres établissements de formation (Joindre leurs CV et leurs documents d'engagement)							
Intervenants du secteur économique, social et culturel (Joindre leurs CV et leurs documents d'engagement)							

I. MOYENS MATERIELS ET NUMERIQUES NECESSAIRES A LA MISE EN ŒUVRE DE LA FILIERE

- Moyens Matériels

Moyens disponibles	Moyens prévus
r	t

- Moyens Numériques

Moyens disponibles	Moyens prévus
g	

II. PARTENARIAT ET COOPERATION

1. Partenariat académique (joindre les conventions de partenariat en relation avec la filière)

Institution Partenaire	Nature et modalités du partenariat
Institution	Recherche scientifique
Institut Mundiapolis privé des Sciences Politiques Juridiques et Sociales	Recherche scientifique

2. Partenariat avec le secteur social, économique et culturel (joindre les conventions de partenariat en relation avec la filière)

Institution Partenaire	Domaine d'activité	Nature et modalités du partenariat
Organisme	Juridique	Juridique

Organisme	Technique	Technique
Organisme	Juridique	Recherche scientifique
Organisme	Juridique	Recherche Scientifique
Institution	Juridique	Partenariat scientifique et juridique
Institution	Technique	Recherche scientifique

3. Autres partenariats (Joindre les conventions de partenariat en relation avec la filière)

Institution Partenaire	Domaine d'activité	Nature et modalités du partenariat
------------------------	--------------------	------------------------------------

III. MOBILITE DES ETUDIANTS

Préciser le(s) semestre(s) concerné(s), les conditions et les modalités d'organisation, d'évaluation et de validation

- AU NIVEAU NATIONAL:

La possibilité d'accéder au Master Droit et Sécurité Numérique aux étudiants inscrits au Maroc , ayant un diplôme en Licence Droit ou équivalent de toutes les filières, Licence Informatique et Réseaux ou équivalent, Licence Economie et Gestion ou équivalent.

L'accès se fait après une étude de dossier et un entretien

- AU NIVEAU INTERNATIONAL :

La possibilité d'accéder au Master Droit et Sécurité Numérique aux étudiants au niveau international , ayant un diplôme en Licence Droit ou équivalent de toutes les filières, Licence Informatique et Réseaux ou équivalent, Licence Economie et Gestion ou équivalent.

IV. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

--

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M111
Intitulé du module	PARCOURS DU DROIT DES CONTRATS ELECTRONIQUES

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	PARCOURS DU DROIT DES CONTRATS ELECTRONIQUES			
Département d'attache du module	DROIT PRIVE			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	AKKOUR SOUMAYA			
Semestre de programmation du module	1			
Nature du module (Disciplinaire/ Langues/ Powerskills)	DISCIPLINAIRE			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Licence en droit ou équivalent			
Langue(s) d'enseignement	- ARABE - FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☒ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

Ce module a pour objet d'offrir une meilleure connaissance de la théorie générale du contrat électronique (naissance, exécution et extinction) et d'étudier dans ce cadre les différentes manifestations du processus. Une place primordiale sera par ailleurs accordée aux différents aspects du processus contractuel, notamment la preuve...

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

Licence en droit ou équivalent

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Compréhension approfondie des principes juridiques régissant les contrats électroniques.
Maîtrise des lois et réglementations nationales et internationales concernant les contrats électroniques.

Connaissance des différentes formes de contrats électroniques et de leurs implications juridiques.

Compréhension des enjeux liés à la preuve électronique et à la signature électronique.
Familiarité avec les défis juridiques spécifiques aux transactions commerciales en ligne.

Capacité à analyser les risques et les obligations juridiques associés aux contrats électroniques.

Connaissance des outils et des technologies utilisés dans la rédaction et l'exécution des contrats électroniques.

Sensibilisation aux aspects éthiques et à la protection des données dans les contrats électroniques.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Capacité à interpréter et à appliquer les principes juridiques relatifs aux contrats électroniques.

Compétence dans l'analyse des lois et des réglementations nationales et internationales pertinentes.

Maîtrise des outils de recherche juridique et capacité à trouver des précédents pertinents dans le domaine du droit des contrats électroniques.

Aptitude à rédiger des contrats électroniques conformes aux exigences légales et à intégrer des clauses de protection appropriées.

Compétence dans la gestion des risques associés aux transactions en ligne et capacité à conseiller les clients sur les meilleures pratiques pour éviter les litiges.

Capacité à négocier et à conclure des contrats électroniques de manière efficace et éthique.

Maîtrise des compétences de communication pour expliquer les concepts juridiques complexes aux clients et aux parties prenantes.

Sensibilisation aux défis émergents et aux évolutions technologiques dans le domaine du droit des contrats électroniques.

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	32	12	0	0	6
Pourcentage %	64 %	24 %	0 %	0 %	12 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	35	15	0
Pourcentage %	70 %	30 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE JURIDIQUE DU CONTRAT ELECTRONIQUE

CHAPITRE 1 : Les règles spécifiques au contrat électronique

Section 1 : les conditions de formation du contrat électronique

Section 2 : La conclusion du contrat électronique

CHAPITRE 2 : L'Exécution du contrat électronique

Section 1 : Les principes à respecter par le cybermarchand et le cyberconsommateur

Section 2 : Le paiement du contrat électronique

DEUXIEME PARTIE : La loi Applicable et Juridiction Compétente

CHAPITRE 1 : Les enjeux et les difficultés liés à la loi applicable

Section 1 : Les enjeux de la loi applicable
Section 2 : Les difficultés liées à la loi applicable : Découverte et réflexion
CHAPITRE 2 : Juridiction compétente
Section 1 : Le juge compétent
Section 2 : Les conflits de loi
conclusion

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques PREVUS

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

L'enseignement théorique est dispensé sous forme de cours magistraux. Il est renforcé par des séances de TD durant lesquelles l'étudiant est amené à résoudre des problèmes en appliquant les connaissances théoriques acquises. Des devoirs non surveillés sont également proposés aux étudiants afin de renforcer leur capacité de raisonnement. Les cours et TD sont fournis aux étudiants sous forme de kits pédagogiques et les cours magistraux sont dispensés par vidéo projection et/ou méthode classique.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Le cours en ligne sera composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)
- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)
- Enseignement moyennant des plateformes

- www.careercenter.ma
- Plateformes des universités

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

PARCOURS DU DROIT DES CONTRATS ELECTRONIQUES

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (3 / 5)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (2 / 5)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ **Test écrit**

☒ **Epreuve orale**

☒ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☒ TP

☒ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 3/5

2. Contrôles continus : (tests, devoirs.) 2/5

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					
AKKOUR SOU MAYA	Professeur habilité	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants dans le module					

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M112
Intitulé du module	LES INSTITUTIONS ET ACTEURS DE LA CYBERSECURITE

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	LES INSTITUTIONS ET ACTEURS DE LA CYBERSECURITE			
Département d'attache du module	DEPARTEMENT DE DROIT PUBLIC			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	BOUNAGUI ABDESSADEK -			
Semestre de programmation du module	1			
Nature du module (Disciplinaire/ Langues/ Powerskills)	DISCIPLINAIRE			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Licence en droit ou équivalent			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☐ A distance*	☐ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

- Comprendre le paysage institutionnel de la cybersécurité à l'échelle nationale et internationale.
- Analyser le rôle des institutions gouvernementales dans la régulation et la gestion de la cybersécurité.

- Examiner le fonctionnement des agences de renseignement et des forces de l'ordre impliquées dans la cybersécurité.
- Évaluer le rôle des organisations internationales dans la coordination des efforts de cybersécurité.
- Appréhender le fonctionnement des institutions et des organes de normalisation dans le domaine de la cybersécurité.
- Explorer le rôle des acteurs privés, y compris les entreprises de cybersécurité, dans la protection des réseaux et des données.
- Analyser les politiques publiques et les stratégies nationales de cybersécurité et leur impact sur les institutions et les acteurs du secteur.
- Développer une vision critique des enjeux politiques, économiques et sociétaux liés à la cybersécurité et aux acteurs impliqués.

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

Licence en droit ou équivalent

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

- Compréhension approfondie des principaux acteurs nationaux et internationaux impliqués dans le domaine de la cybersécurité.
- Connaissance des structures organisationnelles et des mandats des agences gouvernementales chargées de la cybersécurité.
- Familiarité avec les rôles et les responsabilités des agences de renseignement et des forces de l'ordre en matière de cybersécurité.
- Maîtrise des protocoles et des mécanismes de coopération entre les organisations internationales pour lutter contre les menaces cybernétiques.
- Compréhension des normes et des cadres réglementaires liés à la cybersécurité, ainsi que des organes de normalisation.
- Connaissance des tendances du secteur privé en matière de cybersécurité, y compris les pratiques commerciales et les solutions technologiques.

- Familiarité avec les politiques publiques de cybersécurité, les stratégies nationales et les implications pour les institutions et les acteurs concernés.
- Capacité à analyser les défis émergents en matière de cybersécurité et à évaluer les réponses politiques et institutionnelles.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

- Capacité à analyser les menaces et les vulnérabilités du cyberspace, ainsi qu'à évaluer les risques potentiels pour les organisations et les infrastructures..
- Compétences en matière de gestion de la sécurité de l'information, y compris la mise en œuvre de politiques de sécurité et de procédures de conformité.
- Capacité à concevoir et à mettre en œuvre des stratégies de protection des données et de confidentialité conformes aux normes et réglementations en vigueur.
- Aptitude à collaborer avec diverses parties prenantes, tant au niveau national qu'international, pour élaborer des initiatives de cybersécurité efficaces.
- Compétences en matière de communication et de sensibilisation à la sécurité informatique, afin de promouvoir les meilleures pratiques et de renforcer la culture de la cybersécurité au sein des organisations.

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	32	12	0	0	6
Pourcentage %	64 %	24 %	0 %	0 %	12 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

Mode d'enseignement		
Présentiel	A distance (**)	Par alternance

VOLUME HORAIRE	50	0	0
Pourcentage %	100 %	0 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

Introduction

Chapitre 1: Fondements de la Cybercriminalité

1. Introduction à la cybercriminalité
2. Principaux types de cybercrimes et leurs implications
3. Cadre juridique national et international de la cybercriminalité
4. Institutions nationales de lutte contre la cybercriminalité

Chapitre 2: Coopération Internationale et Gestion des Cybermenaces

1. Organisations internationales de lutte contre la cybercriminalité
2. Mécanismes de coopération internationale en matière de cybersécurité
3. Gestion des cybermenaces et des incidents cybernétiques
4. Études de cas et analyses des cyberattaques notoires

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques PREVUS

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

L'enseignement théorique est dispensé sous forme de cours magistraux. Il est renforcé par des séances de TD durant lesquelles l'étudiant est amené à résoudre des problèmes en appliquant les connaissances théoriques acquises. Des devoirs non surveillés sont également proposés aux étudiants afin de renforcer leur capacité de raisonnement. Les cours et TD sont fournis aux étudiants sous forme de kits pédagogiques et les cours magistraux sont dispensés par vidéo projection et/ou méthode classique.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

Les institutions et acteurs de la cybersécurité

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (3 / 5)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (2 / 5)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ **Test écrit**

☒ **Epreuve orale**

☒ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☒ **TP**

☒ **Activités pratiques**

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 3/5

2. Contrôles continus : (tests, devoirs.) 2/5

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					
BOUNAGUI ABDESSADE K -	Professeur de l'enseignement supérieur	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants dans le module					

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M113
Intitulé du module	CYBERCRIMINALETE ET PROTECTION PENALE

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	CYBERCRIMINALETE ET PROTECTION PENALE			
Département d'attache du module	DROIT PRIVE			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	ECH CHARYF HAMID			
Semestre de programmation du module	1			
Nature du module (Disciplinaire/ Langues/ Powerskills)	DISCIPLINAIRE			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Licence en droit ou équivalent			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☒ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

Former des spécialistes capables d'analyser et de comprendre les différentes formes de cybercriminalité ainsi que les mécanismes de protection pénale correspondants.
 Approfondir les connaissances des étudiants dans les domaines du droit pénal, du droit de l'informatique et de la sécurité des systèmes d'information.
 Fournir aux étudiants les compétences nécessaires pour détecter, enquêter et prévenir les crimes liés aux technologies de l'information.

Sensibiliser les étudiants aux enjeux éthiques et juridiques de la lutte contre la cybercriminalité et promouvoir une utilisation responsable des technologies de l'information.

Préparer les étudiants à travailler dans différents secteurs, y compris les forces de l'ordre, les agences gouvernementales, les entreprises privées et les cabinets d'avocats spécialisés en cybercriminalité.

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

Licence en droit ou équivalent

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Compréhension approfondie des différents types de cybercrimes, y compris la fraude en ligne, le piratage informatique, le cyberespionnage, le harcèlement en ligne, etc.

Maîtrise des principes fondamentaux du droit pénal, en mettant l'accent sur les aspects liés à la cybercriminalité et à la protection des données.

Connaissance des normes, des lois et des réglementations nationales et internationales concernant la cybercriminalité, la protection des données et la vie privée en ligne.

Compréhension des méthodes et des techniques utilisées pour détecter, enquêter et collecter des preuves numériques dans le cadre des affaires de cybercriminalité.

Familiarité avec les outils et les technologies de sécurité informatique utilisés pour prévenir les attaques informatiques et protéger les données sensibles.

Capacité à évaluer les risques de sécurité informatique et à élaborer des stratégies de protection adaptées aux besoins spécifiques d'une organisation ou d'une entreprise.

Compréhension des enjeux éthiques, juridiques et sociaux liés à la cybercriminalité, y compris les questions de vie privée, de liberté d'expression et de responsabilité légale

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Capacité à identifier et à évaluer les différentes menaces et vulnérabilités dans les environnements numériques, ainsi qu'à comprendre les techniques et les tactiques utilisées par les cybercriminels.

- Compétence pour mener des enquêtes numériques approfondies, y compris la collecte, la préservation et l'analyse des preuves numériques dans le cadre d'affaires de cybercriminalité.

- Maîtrise des outils et des technologies de sécurité informatique pour détecter, prévenir et répondre aux incidents de sécurité, y compris les logiciels de détection des intrusions, les pare-feu, les antivirus, etc.
- Compréhension des lois, des réglementations et des normes relatives à la protection des données et à la cybersécurité, et capacité à assurer la conformité de l'organisation aux exigences légales et réglementaires.
- Capacité à évaluer les risques de sécurité informatique et à élaborer des stratégies de gestion des risques pour protéger les systèmes, les données et les infrastructures critiques contre les cybermenaces.

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

40

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	22	12	0	0	6
Pourcentage %	55 %	30 %	0 %	0 %	15 %

^(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	28	12	0
Pourcentage %	70 %	30 %	0 %

^(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

Introduction

Partie I Les limites inhérentes aux incriminations d'atteintes aux systèmes de traitement automatisés des données

Chapitre I L'accès ou le maintien frauduleux dans un système de traitement automatisé de données

Section I L'accès ou le maintien frauduleux dans un système de traitement automatisé de données

Section II Les usages frauduleux d'un système de traitement automatisé de données

Chapitre II Les limites inhérentes aux incriminations d'atteintes au processus de communication télématique

Section I Les limites des infractions aux restrictions à la liberté de communication

Section II Les ressources du Code pénal

Partie II Une approche pénale en amont de l'infraction informatique

Chapitre I Conceptualise le risque et la menace d'infraction en informatique

Section I conceptualiser l'atteinte à l'informatique

Chapitre II Une approche pénale en aval de l'infraction informatique

Section I L'atteinte au dispositif de contrôle d'accès d'un système de traitement automatisé de données

Section II L'atteinte au dispositif de cryptage des données

Conclusion

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques PREVUS

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

L'enseignement théorique est dispensé sous forme de cours magistraux. Il est renforcé par des séances de TD durant lesquelles l'étudiant est amené à résoudre des problèmes en appliquant les connaissances théoriques acquises. Des devoirs non surveillés sont également proposés aux étudiants afin de renforcer leur capacité de raisonnement. Les cours et TD sont fournis aux étudiants sous forme de kits pédagogiques et les cours magistraux sont dispensés par vidéo projection et/ou méthode classique.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Le cours en ligne sera composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)
- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)
- Enseignement moyennant des plateformes
- www.careercenter.ma
- Plateformes des universités

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

CYBERCRIMINALETE ET PROTECTION PENALE

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (3 / 5)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (2 / 5)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ **Test écrit**

☒ **Epreuve orale**

☒ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☒ **TP**

☒ **Activités pratiques**

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 3/5

2. Contrôles continus : (tests, devoirs.) 2/5

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					
ECH CHARYF HAMID	Professeur habilité	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants dans le module					

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M114
Intitulé du module	SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION			
Département d'attache du module	NEANT			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	ELMOSTAPHA RAJAALAH			
Semestre de programmation du module	1			
Nature du module (Disciplinaire/ Langues/ Powerskills)	DISCIPLINAIRE			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Licence en droit ou équivalent			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☐ A distance*	☐ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

Rendre l'information inintelligible à d'autres personnes que les seuls acteurs d'une transaction.

-La non répudiation : garantir qu'une transaction ne peut être niée.

-L'authentification : assurer que seules les personnes autorisées aient accès aux ressources.

- L'intégration des nouvelles approches et technologies dans un système de gestion dynamique de l'information.

- Former une nouvelle génération de gestionnaires et surtout des futures managers de systèmes d'information capable de s'adapter à un monde qui ne cessent de se bouleverser en nouvelles technologies.

- Apprendre les méthodes, les techniques et les outils utilisés dans la conception, le développement, l'implémentation et la maintenance des systèmes d'information.

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

Licence en droit ou équivalent

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

- Maîtrise de l'outil informatique et les moyens pour un bon maintien de la sécurité informatique.

- Contrôler et assurer la cohérence du système d'information de l'entreprise dans le respect des standards

– Contrôler et assurer le système de gestion des bases de données

– Concevoir la structure d'un entrepôt de données

– Mise en place et paramétrage des progiciels de gestion intégrée et logiciels de gestion de bases de données.

– Maîtrise des outils d'optimisation, de surveillance et de corrections des SI

– Développer des outils de consultation, d'extraction, de mise à jour des SI

- Bonne connaissance des panoplies des lois qui régissent l'espace numérique.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

- Bon usage de l'outil informatique et bonne maîtrise de la culture juridique en cas de fraude informatique

-Gestion de projets informatiques

- Connaissance des principes de base de la sécurité informatique,

- Maîtrise des technologies de l'information

- Développement de compétences en communication, en travail d'équipe et en leadership, essentielles pour collaborer efficacement avec des collègues, des clients et d'autres parties prenantes.

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

40

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	22	12	0	0	6
Pourcentage %	55 %	30 %	0 %	0 %	15 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	40	0	0

Pourcentage %	100 %	0 %	0 %
---------------	-------	-----	-----

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

Partie I:Notions de Base sur la Sécurité Informatiques

-Comprendre les motivations, les besoin de sécurité

- Les besoins en services de sécurité - Panorama des menaces, risques et attaques de sécurité

Partie II :Technologies Avancées en Systèmes d'Information

La cryptographie comme pierre angulaire à la sécurité informatique - Panorama des - :

solutions/techniques de sécurité (algorithmes, protocoles, etc.) au niveau système, applicatif et réseau

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques PREVUS

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

L'enseignement théorique est dispensé sous forme de cours magistraux. Il est renforcé par des séances de TD durant lesquelles l'étudiant est amené à résoudre des problèmes en appliquant les connaissances théoriques acquises. Des devoirs non surveillés sont également proposés aux étudiants afin de renforcer leur capacité de raisonnement. Les cours et TD sont fournis aux étudiants sous forme de kits pédagogiques et les cours magistraux sont dispensés par vidéo projection et/ou méthode classique.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

Sécurité des systèmes d'information

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (3 / 5)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (2 / 5)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ **Test écrit**

☒ **Epreuve orale**

☒ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☒ **TP**

☒ **Activités pratiques**

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 3/5

2. Contrôles continus : (tests, devoirs.) 2/5

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					
elmostapha rajaalah	PROFESSEUR AGREGÉ	المعلومات	Néant	Institut des sciences de sport à Settat	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants dans le module					

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M115
Intitulé du module	DROIT DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	DROIT DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES			
Département d'attache du module	DROIT PUBLIC			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	MEFTAH HIND -			
Semestre de programmation du module	1			
Nature du module (Disciplinaire/ Langues/ Powerskills)	DISCIPLINAIRE			
Nombre de crédits	4			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Licence en droit, ou équivalent			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☐ A distance*	☐ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

Les objectifs de ce module sont: 1. Maîtrise des fondamentaux du droit des communications électroniques 2. Compréhension des aspects techniques

3. Analyse des politiques publiques
4. Développement des compétences analytiques et juridiques.
5. Préparation à la pratique professionnelle spécialisés, les autorités de régulation, les entreprises de télécommunications, les fournisseurs de services Internet, et les organisations internationales.
6. Veille juridique et adaptation aux évolutions technologiques

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

Licence en droit, ou équivalent

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

- Compréhension approfondie des principes fondamentaux du droit des communications électroniques, y compris les lois nationales et internationales pertinentes, les conventions et les accords régissant les communications numériques. -- -Connaissance des réglementations spécifiques régissant les secteurs des télécommunications, de l'Internet, de la radiodiffusion, des réseaux sans fil, de la cybersécurité et de la confidentialité des données.
- Familiarité avec les technologie sous-jacentes aux communications électroniques, telles que les réseaux de télécommunications, les protocoles Internet, les services en ligne, les technologies sans fil et les réseaux mobiles. -Connaissance des droits des consommateurs dans le contexte des communications électroniques, y compris la protection de la vie privée, la gestion des données personnelles, la transparence des services et la résolution des litiges.
- Compétences dans la résolution des conflits et des litiges liés aux communications électroniques, y compris la médiation, l'arbitrage et les procédures judiciaires spécifiques à ce domaine.

1. Capacité à suivre et à analyser les évolutions juridiques et réglementaires dans le domaine des communications électroniques, ainsi qu'à anticiper les changements législatifs et les nouvelles tendances technologiques.
- 2.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

- Comprendre en profondeur les lois et réglementations nationales et internationales qui régissent les communications électroniques, y compris les directives de l'Union européenne et les accords internationaux.
- Avoir une connaissance approfondie des technologies de communication, y compris les réseaux téléphoniques, Internet, les réseaux mobiles, la 5G, les satellites, etc., ainsi que leur impact juridique et réglementaire.
- Comprendre les principes de protection des données et les réglementations telles que le RGPD (Règlement général sur la protection des données) et leur application spécifique dans le domaine des communications électroniques.
- Être capable de rédiger, négocier et interpréter des contrats relatifs aux communications électroniques, ainsi que de gérer les litiges qui peuvent survenir dans ce domaine.
- Comprendre les droits des consommateurs en matière de communications électroniques, y compris les questions liées à la facturation, à la résiliation de contrats, à la protection contre les pratiques commerciales déloyales, etc.
- Être capable de suivre et d'interpréter les évolutions réglementaires et jurisprudentielles dans le domaine des communications électroniques, et d'adapter les pratiques professionnelles en conséquence.
- Posséder des compétences en communication efficace, en négociation et en résolution de conflits pour travailler avec différentes parties prenantes, y compris les entreprises de télécommunications, les régulateurs, les consommateurs et les organismes gouvernementaux.

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

40

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	22	12	0	0	6
Pourcentage %	55 %	30 %	0 %	0 %	15 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	40	0	0
Pourcentage %	100 %	0 %	0 %

() Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire**

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

Chapitre 1 : Fondements juridiques

1. Introduction aux communications électroniques
2. Cadre réglementaire et organismes de régulation
3. Accès aux réseaux et services de communications électroniques

Chapitre 2 : Protection des données et vie privée

1. Principes de protection des données personnelles
2. Confidentialité et sécurité des communications électroniques
3. Responsabilité des acteurs du secteur

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques PREVUS

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

L'enseignement théorique est dispensé sous forme de cours magistraux. Il est renforcé par des séances de TD durant lesquelles l'étudiant est amené à résoudre des problèmes en appliquant les connaissances théoriques acquises. Des devoirs non surveillés sont également proposés aux étudiants afin de renforcer leur capacité de raisonnement. Les cours et TD sont fournis aux étudiants sous forme de kits pédagogiques et les cours magistraux sont dispensés par vidéo projection et/ou méthode classique.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

Droit des communications électroniques

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (2 / 4)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (2 / 4)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ **Test écrit**

☒ **Epreuve orale**

☒ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☒ **TP**

☒ **Activités pratiques**

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 2/4

2. Contrôles continus : (tests, devoirs.) 2/4

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					
MEFTAH HIND -	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT		Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants dans le module					

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M116
Intitulé du module	SOFT SKILLS

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	SOFT SKILLS			
Département d'attache du module	DEPARTEMENT DES UNITES TRANSVERSALES			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	EL JAMRI FATIMA ZAHRA			
Semestre de programmation du module	1			
Nature du module (Disciplinaire/ Langues/ Powerskills)	POWER SKILLS			
Nombre de crédits	3			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Aucun			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☒ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

- Développer des compétences professionnelles.
- Connaître les différents métiers, avec une confrontation de leurs représentations sur le terrain.

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

Aucun

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

- Perception et concept de soi.
- Estime de soi et développement de l'attitude positive.
- Gestion des conflits.

Adaptation et appréhension du changement en situations professionnelles

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

- Développer la confiance en soi et l'estime de soi.
- Acquérir les outils nécessaires pour se préparer à la vie professionnelle, l'animation d'une équipe ou de gestion de conflits avec aisance.
- Connaître et valoriser ses propres compétences.
- Identifier ses intérêts personnels et professionnels.
- Développer des compétences professionnelles.
- Connaître les différents métiers, avec une confrontation de leurs représentations sur le terrain.

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

40

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	20	0	13	5	2
Pourcentage %	50 %	0 %	33 %	13 %	5 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance ^(**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	28	12	0
Pourcentage %	70 %	30 %	0 %

() Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire**

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

Les parties traitées dans ce module sont :

- Connaissance de soi : développer sa personnalité, son attitude positive et mettre en valeur ses compétences.

Chapitre 1 : Développer ses compétences personnelles.

- Maîtrise des Techniques d'Auto motivation, Perception de l'échec ...

Chapitre 2 : Développer ses compétences relationnelles,

- Complexité des groupes et le système de représentation.
- Equipe au travail : le synergomètre.
- Principes du travail en équipe.
- Règles de la communication : quelques principes pour éviter les conflits.
- Techniques du Leadership.

Chapitre 3 : Développer ses aptitudes professionnelles

- Scénarios et discussion sur les problèmes au travail.
- Auto réflexion sur l'intégrité personnelle.
- Examen des connaissances et des compétences existantes qui contribuent au développement professionnel.
- Qualités qui favorisent les normes d'excellence dans le lieu de travail.
- Stratégies pour l'élaboration des normes d'excellence, telle que la prise d'initiative, l'attention au détail, et d'autres concepts.

Chapitre 4 : Gérer et s'adapter au changement en milieu professionnel

- Principaux concepts du changement.
- Courbe du changement.
- Résistance au changement.
- Changement et opportunités professionnelles.

6. DIDACTIQUE DU MODULE

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

A distance, l'étudiant doit :

- Visualiser les capsules pédagogiques mises à leur disposition.
- Répondre aux quiz.
- Déposer les devoirs.
- Participer à l'évaluation par les pairs.
- Assister aux classes virtuelle.
- Répondre aux sondages de suivi du cours.
- Participer aux forums afin de poser des questions ou répondre aux questions des autres étudiants.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

A distance, l'étudiant doit :

- Visualiser les capsules pédagogiques mises à leur disposition.
- Répondre aux quiz.
- Déposer les devoirs.
- Participer à l'évaluation par les pairs.
- Assister aux classes virtuelle.
- Répondre aux sondages de suivi du cours.
- Participer aux forums afin de poser des questions ou répondre aux questions des autres étudiants.

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

null

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

- Pédagogie interactive encourageant la confiance en soi, la prise de parole, la communication.
- Approche inductive.
- Activités de groupe, simulation, jeux de rôle.
- Simulation d'entretien téléphonique, Simulation d'entretien d'embauche, jeux de rôles, des discussions de groupe pour le partage des informations et des expériences, des échanges dynamiques, vidéos et feed-back...
- Ateliers.
- Travail sur documents .
- Analyse du contenu audiovisuel.
- Jeu de rôles.

Moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteur et écran de vidéo projection.
- Tableau mural ou tableau à feuilles.
- Copie électronique des fichiers PowerPoint.
- Plateformes numériques.

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

SOFT SKILLS

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (2 / 3)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 3)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ **Test écrit**

- ☒ Epreuve orale
- ☒ Devoir
- ☒ Epreuve orale
- ☒ TP
- ☒ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 2/3
2. Contrôles continus : (tests, devoirs.) 1/3

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					
EL JAMRI FATIMA ZAHRA	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TP : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants dans le module					

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M117
Intitulé du module	LANGUES ETRANGERES (FRANÇAIS /ANGLAIS)

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	LANGUES ETRANGERES (FRANÇAIS /ANGLAIS)			
Département d'attache du module	DEPARTEMENT DES UNITES TRANSVERSALES			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	OUCHNID BOUCHRA			
Semestre de programmation du module	1			
Nature du module (<i>Disciplinaire/ Langues/ Powerskills</i>)	LANGUES ETRANGERES			
Nombre de crédits	3			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Niveau B2 en Français et B1 en Anglais			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☒ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

 Elément 1 : <u>Langue française</u>

-

Le cours de langue française vise à développer les compétences linguistiques et communicatives des étudiants à l'écrit et à l'oral pour les doter du niveau B2.1.

-

Elément 2 : Langue Anglaise

Assisting students in grasping the functions and proper utilization of language, as well as fostering their comprehension in merging culture and language to enhance receptiveness towards and advancement of cultural and pragmatic skills, is of utmost importance. By doing so, students will be able to identify and share common words and simple phrases related to themselves, their families, and their surroundings when communication is conducted at a slower pace and with clarity.

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

Niveau B2 en Français et B1 en Anglais

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Elément 1 : Langue française

Le cours de langue doit insister sur les compétences linguistiques et communicationnelles écrites et orales relevant du champ scientifique du Master. La familiarisation avec le lexique de la spécialité est fortement encouragée pour doter les étudiants de compétences de recherche de l'information spécialisée, de la communication, de la description et de l'argumentation dans leur domaine de spécialité.

Un programme de formation proposé par la plateforme permettra de travailler et d'approfondir toutes les compétences et connaissances linguistiques de la langue. Toutes les activités, ressources

et exercices de la méthode y sont présents, permettant de lier intimement compréhension et production.

Elément 2 : Langue Anglaise

- Presenting oneself: This involves providing information about one's name, background, and interests clearly and concisely.
- Articulating personal viewpoints: Clearly expressing one's opinions on various topics, providing reasons and examples to support one's stance.
- Providing spatial and temporal context: Giving detailed directions to a location, specifying the time accurately, and situating oneself in a particular place and moment.
- Engaging in telephone conversations: Making and receiving phone calls, using appropriate greetings, and effectively communicating information over the phone.
- Describing the surroundings: Providing detailed descriptions of one's environment, including the physical features, atmosphere, and overall ambiance of the surroundings.
- Sharing personal information: Discussing one's likes, dislikes, hobbies, and preferences to give others a better understanding of oneself.
- Offering feedback: Providing constructive criticism or praise clearly and respectfully to help improve a situation or relationship.
- Discussing current events: Sharing opinions and insights on recent news, trends, or developments in society or the world.
- Explaining processes or procedures: Clearly outlining steps or instructions to complete a task or achieve a goal, ensuring clarity and understanding.
- Reflecting on experiences: Sharing personal anecdotes, lessons learned, or insights gained from past events or situations to provide context and perspective.
- Discuss the importance of companionship and social interactions in one's life, highlighting the positive impact of having friends on mental health and overall well-being.
- Emphasize the value of maintaining strong relationships and engaging in social activities to foster a sense of belonging and support system.

Explore various methods and platforms available for online learning, such as virtual classrooms, educational websites, and interactive apps.

Discuss the benefits of studying online, including flexibility, accessibility, and the opportunity to learn at one's own pace. Provide tips on how to stay focused and motivated while studying remotely.

- Present a range of popular fast food items that are commonly enjoyed by students, such as burgers, pizzas, fries, and milkshakes.
- Describe the convenience of fast food options for busy students, highlighting the quick service and affordable prices.

Include information on healthier fast food alternatives and the importance of maintaining a balanced diet.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Elément 1 : Langue française

-
Le cours de langue française vise à développer les compétences linguistiques et communicatives des étudiants à l'écrit et à l'oral pour les doter du niveau B2.1.

Elément 2 : Langue Anglaise

-
Assisting students in grasping the functions and proper utilization of language, as well as fostering their comprehension in merging culture and language to enhance receptiveness towards and advancement of cultural and pragmatic skills, is of utmost importance. By doing so, students will be able to identify and share common words and simple phrases related to themselves, their families, and their surroundings when communication is conducted at a slower pace and with clarity.

4. VOLUMEHoraire

■ VOLUME Horaire DU MODULE

46

○ REPARTITION DU VOLUME Horaire PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME Horaire	15	0	0	29	2
Pourcentage %	33 %	0 %	0 %	63 %	4 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME Horaire PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME Horaire	16.56	29.44	0

Pourcentage %	36 %	64 %	0 %
---------------	------	------	-----

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

Elément 1 : Langue française

1. Compétence langagière : s'informer sur son domaine de spécialité

- ✓ **Compétence pragmatique (Objectif communicatif)** : communiquer à l'écrit et à l'oral à propos de son domaine d'études.
- ✓ **Compétence linguistique** :
 - **Lexicale** : effectuer des recherches documentaires thématiques, construire son vocabulaire de spécialité à partir des supports (écrits, audio, vidéos, etc.).
 - **Grammaticale** : maîtriser l'accord du participe passé avec le sujet (auxiliaire être), avec le complément d'objet direct (auxiliaire avoir).
- ✓ **Compétence sociolinguistique et socioculturelle** : situer son domaine de spécialité par rapport à l'actualité nationale et internationale.
- ✓ **Activités langagières** : écrites (écrire le processus de recherche de l'information), orales (présenter le processus de recherche de l'information sous forme de jeux de rôle, présentation individuelle ou en binôme, etc.).

2. Compétence langagière : communiquer à propos de son domaine de spécialité

- ✓ **Compétence pragmatique** : organiser l'information et la présenter de manière visuelle.
- ✓ **Compétence linguistique**
 - **Lexicale** : relever les champs lexicaux de son domaine de spécialité.
 - **Grammaticale** : utiliser les connecteurs logiques élaborés, les articulations chronologiques du discours.

- ✓ **Compétence sociolinguistique et socioculturelle** : choisir un sujet dans le cadre de la spécialité et le situer par rapport au contexte marocain.
- ✓ **Activités langagières** : écrites (Analyser des statistiques, des vidéos, des images liées à son domaine de spécialités, etc.), orales (échanger sur plusieurs sujets d'actualité).

3. Compétence langagière : décrire à l'oral et à l'écrit

- ✓ **Compétence pragmatique** : décrire de manière objective avec précision et concision, présenter un évènement scientifique lié à son domaine de spécialité.
- ✓ **Compétence linguistique** :
 - **Lexicale** : utiliser le lexique de la description, s'exprimer et nuancer.
 - **Grammaticale** : les adjectifs, les adverbes, le présent de vérité scientifique, les constructions personnelles et impersonnelle.
- ✓ **Compétence sociolinguistique et socioculturelle** : décrire un fait de la société à la lumière de son domaine scientifique.
- ✓ **Activités langagières** : écrites (rédiger un texte descriptif, un compte rendu d'une activité académique, etc.), orales (présenter en détail le déroulement d'une expérience personnelle ou d'une activité para-universitaire : le temps, le lieu, les étapes, la finalité, etc.).

4. Compétence langagière : Argumenter à l'oral et à l'écrit

- ✓ **Compétence pragmatique** : prendre part à un sujet relevant de sa spécialité, débattre, préparer des arguments et contre arguments, savoir exemplifier, gérer des situations conflictuelles.
- ✓ **Compétence linguistique** :
 - **Lexicale** : lexique du jugement de valeur, les modes de raisonnement, marquer une opposition, justifier son point de vue, mettre en relief.
 - **Grammaticale** : la concession, l'expression de l'opinion, les formes impersonnelles qui expriment différents degrés de certitude (il est certain que, il est probable que, il semble que, etc.).
- ✓ **Compétence sociolinguistique et socioculturelle** : engager une conversation d'intérêt scientifique et exprimer ses idées en respectant celles de l'autre.
- ✓ **Activités langagières** : écrites (schéma argumentatif d'un texte, rédiger un discours argumentatif, etc.), orales (exposé argumentatif, communiquer pour persuader ou convaincre).

Elément 2 : Langue Anglaise

Themes	Receptive Skills Listening / Reading	Vocabulary	Grammar	Productive Skills	
				Speaking	Writing
Greetings and Introductions	Listening to/reading short sentences for specific information	Numbers, family relations, jobs, objects	To be, articles, present tenses	Greetings, asking, giving information & introducing yourself	Unscramble sentences
Work and school	Listening to /Reading short sentences about school activities	Names of work and school activities, environment & people + collocations	Interrogative/negative/affirmative forms of present tenses, prepositions of time and place	Expressing preferences for school/work activities	Filling time tables+ school activities
Shopping	Listening to/reading conversations at shops	Clothes/shops/prices/colors	Comparatives, short & long adjectives. Pronouns: subject, object, possessive	Asking about prices and colors/expressing Preferences	Shopping list
Travel	Reading a text about a trip/ listening to a dialogue about foreign places	Adjectives of describing places, adverbs of frequency	Simple past (regular verbs in all forms)	Expressing agreement and disagreement	Organize one's travel activities
Friends and Social Life	Reading texts about the personal life of friends	Social life-related vocabulary: married, single/ divorced	Present perfect tenses + wh questions	Talk and ask about occupations	Describe a close person
Studying Online	Reading text on different ways to study online	Remote – certificate – digitalized courses– on-campus courses	Possessive adjectives – possessives with 's or of	Making differences between studying from home or at school	Compound sentences with 'but'
Fast Food	Listening and reading conversations at fast food shops	Fast food – doggy bag – balanced diet – homemade food	Impersonal and indefinite pronouns: one, everyone, something	Comparing between fast food and homemade food	Sentences with 'whereas'- 'while'
Past and Future	Reading texts about past habits and traditions	Action verbs, cardinal numbers, dates	Used to + past tense of irregular verbs future tenses	Compare past and present habits and traditions	Write future plans

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques PREVUS

- Pédagogie interactive encourageant la confiance en soi, la prise de parole, l'autonomie et la capacitation ;
 - Approche inductive
 - Pédagogie inclusive ;
- Pédagogie différenciée.

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

- Approche (socio)constructiviste ;
- Approche participative et collaborative ;
- Activités de groupe ;
- Jeux de rôle ;
- Simulations.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Le cours en ligne sera composé des éléments suivants

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)
- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)
- Enseignement moyennant des plateformes
- www.careercenter.ma
- Plateformes des universités

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

- Recherche documentaire ;
- Mini-projet ;
- Revue d'article ;
- Essai documenté ;
- Présentations.

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

FRANCAIS

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (2 / 3)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 3)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ **Test écrit**

☒ **Epreuve orale**

☒ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☒ **TP**

☒ **Activités pratiques**

ANGLAIS

☐ **Examen de fin de semestre**

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 3)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ **Test écrit**

☒ **Epreuve orale**

☒ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☐ **TP**

☐ **Activités pratiques**

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					
OUCHNID BOUCHRA	Professeur de 2ème cycle	Langue française et communication	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants dans le module					

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M125
Intitulé du module	DROIT PROCESSUEL INHERENT AU NUMERIQUE

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	DROIT PROCESSUEL INHERENT AU NUMERIQUE			
Département d'attache du module	DROIT PRIVE			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	EL QACHTOUL SIHAM			
Semestre de programmation du module	2			
Nature du module (Disciplinaire/ Langues/ Powerskills)	DISCIPLINAIRE			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Licence ou équivalent			
Langue(s) d'enseignement	- ARABE - FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☒ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

Ce module a pour but de parfaire la formation des étudiants afin qu'ils:

- Maitrisent le droit du procès lié aux affaires qui ont un caractère numérique ;
- Maitrisent les notions de base du droit processuel ;

- Maitrisent les principes fondamentaux du droit processuel ;
- Saisissent le déroulement du procès pénal en matière d'affaires cybercriminelles...

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

Licence ou équivalent

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Il s'agit d'acquérir un nombre important de compétences qui seront utiles aux étudiants /juristes :

- Acquérir et / ou approfondir un certain nombre de notions essentielles en théorie du droit du numérique ;
- Acquérir les notions de base en matière de droit processuel, les règles générales en la matière, le déroulement du procès en matière d'affaires cybercriminelles ;
- Se préparer à une carrière judiciaire en matière de droit du numérique

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Faire des commentaires de plusieurs arrêts et jugements qui traitent la cybercriminalité.

Faire des analyses sur ces jugement et voir sil sont pris en considération l'aspect technico juridique

4. VOLUME HORAIRE

- VOLUME HORAIRE DU MODULE

○ REPARTITION DU VOLUMEHoraire PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	22	12	0	0	6
Pourcentage %	55 %	30 %	0 %	0 %	15 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	40	0	0
Pourcentage %	100 %	0 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

Droit processuel

Approche conceptuelle

1-2- Approche historique

2- Droit processuel : Contenu et objet

3- Principes directeurs du procès pénal à l'ère numérique

4- Déroulement du procès pénal en matière du numérique

4-1- Enquête préliminaire

4-2- Information judiciaire

4-3- Jugement

5- Défis et perspectives du droit processuel inhérent au numérique

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques PREVUS

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

L'enseignement théorique est dispensé sous forme de cours magistraux. Il est renforcé par des séances de TD durant lesquelles l'étudiant est amené à résoudre des problèmes en appliquant les connaissances théoriques acquises. Des devoirs non surveillés sont également proposés aux étudiants afin de renforcer leur capacité de raisonnement. Les cours et TD sont fournis aux étudiants sous forme de kits pédagogiques et les cours magistraux sont dispensés par vidéo projection et/ou méthode classique.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Le cours en ligne sera composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)
- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)
- Enseignement moyennant des plateformes

- www.careercenter.ma
- Plateformes des universités

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

DROIT PROCESSUEL INHERENT AU NUMERIQUE

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (3 / 5)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (2 / 5)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ **Test écrit**

☒ **Epreuve orale**

☒ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☒ TP

☒ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 3/5

2. Contrôles continus : (tests, devoirs.) 2/5

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					
EL QACHTOUL SIHAM	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants dans le module					

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M127
Intitulé du module	CONTRATS INFORMATIQUES

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	CONTRATS INFORMATIQUES			
Département d'attache du module	DROIT PUBLIC			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	MEFTAH HIND -			
Semestre de programmation du module	2			
Nature du module (Disciplinaire/ Langues/ Powerskills)	DISCIPLINAIRE			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Licence en droit ou équivalent			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☒ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

Comprendre les fondements juridiques des contrats informatiques, y compris les lois nationales et internationales pertinentes.

- Être capable d'identifier les risques juridiques associés aux contrats informatiques et de proposer des solutions adaptées pour les atténuer.
- Développer des compétences avancées en négociation et en rédaction de contrats spécifiques aux technologies de l'information.

- Apprendre à gérer les litiges et les conflits éventuels découlant de contrats informatiques, y compris par le biais de mécanismes alternatifs de règlement des différends.

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

Licence en droit ou équivalent

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Comprendre les principes fondamentaux du droit des technologies de l'information, y compris les lois nationales et internationales régissant les contrats informatiques.

- Connaître les réglementations spécifiques applicables à différents secteurs de l'industrie informatique, tels que la protection des données, la sécurité informatique et la propriété intellectuelle.
- Être capable d'analyser et d'interpréter des documents juridiques complexes, y compris des contrats informatiques, des licences logicielles et des accords de service.
- Apprendre à évaluer les risques juridiques associés aux contrats informatiques et à élaborer des stratégies pour les atténuer ou les éviter.
- Être en mesure de suivre l'évolution des lois et des réglementations dans le domaine des contrats informatiques et d'adapter les pratiques commerciales en conséquence.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

- Être capable d'analyser de manière approfondie les aspects juridiques des contrats informatiques, y compris les clauses techniques, financières et juridiques.
- Être en mesure d'interpréter les lois, les réglementations et les normes juridiques pertinentes pour les contrats informatiques, et d'appliquer ces connaissances dans des contextes pratiques.
- Pouvoir identifier et évaluer les risques juridiques associés aux contrats informatiques, et développer des stratégies pour les atténuer ou les gérer efficacement.
- Développer des compétences avancées en négociation contractuelle pour parvenir à des accords équilibrés et bénéfiques pour toutes les parties impliquées dans les contrats informatiques.

- Être capable de suivre de près les développements juridiques et technologiques dans le domaine des contrats informatiques, et d'adapter les pratiques professionnelles en conséquence.

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	32	12	0	0	6
Pourcentage %	64 %	24 %	0 %	0 %	12 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	50	0	0
Pourcentage %	100 %	0 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

Introduction

Chapitre 1: Fondements du droit des contrats informatiques

1. Introduction au droit des contrats informatiques
 - Définitions et concepts clés
 - Importance des contrats informatiques dans le contexte numérique moderne
2. Formation du contrat informatique
 - Offre et acceptation
 - Consentement des parties
 - Capacité des parties contractantes
3. Contenu et forme du contrat informatique
 - Clauses essentielles
 - Modalités de rédaction et de formalisation

Chapitre 2: Aspects spécifiques des contrats informatiques

1. Responsabilités et obligations contractuelles
 - Garanties et assurances
 - Clause de non-responsabilité
 - Répartition des risques
2. Exécution et résiliation du contrat
 - Modalités d'exécution
 - Cas de résiliation et de résolution
 - Conséquences de la résiliation
3. Contentieux et règlement des litiges
 - Mécanismes de règlement des différends
 - Arbitrage et médiation
 - Jurisprudence et cas pratiques

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques PREVUS

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

L'enseignement théorique est dispensé sous forme de cours magistraux. Il est renforcé par des séances de TD durant lesquelles l'étudiant est amené à résoudre des problèmes en appliquant les connaissances théoriques acquises. Des devoirs non surveillés sont également proposés aux étudiants afin de renforcer leur capacité de raisonnement. Les cours et TD sont fournis aux étudiants sous forme de kits pédagogiques et les cours magistraux sont dispensés par vidéo projection et/ou méthode classique.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Le cours en ligne sera composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)
- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)
- Enseignement moyennant des plateformes
- www.careercenter.ma
- Plateformes des universités

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

CONTRATS INFORMATIQUES

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (3 / 5)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (2 / 5)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ **Test écrit**

☒ **Epreuve orale**

☒ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☒ **TP**

☒ **Activités pratiques**

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 3/5

2. Contrôles continus : (tests, devoirs.) 2/5

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					
MEFTAH HIND -	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT		Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants dans le module					

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M121
Intitulé du module	ACTIVITES ILLICITES DANS LE CYBERESPACE

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	ACTIVITES ILLICITES DANS LE CYBERESPACE			
Département d'attache du module	DROIT PRIVE			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	AKKOUR SOUMIYA			
Semestre de programmation du module	2			
Nature du module (Disciplinaire/Langues/Powerskills)	DISCIPLINAIRE			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	licence ou équivalent			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☒ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

Ce cours explore les utilisations illicites du cyberspace (criminalité, terrorisme, trafic d'êtres humains, blanchiment d'argent, etc.) et l'impact de ces activités sur la sécurité nationale et mondiale. Le cours explore l'identité des acteurs engagés dans ces activités, leur motivation et les techniques et modes opératoires qui peuvent adopter.

Le cours fournit un cadre de connaissances pour une meilleure compréhension des risques liés au cyberspace et les possibilités offertes par les cyber-technologies pour la maîtrise de l'ensemble de l'écosystème numérique.

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

licence ou équivalent

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Compréhension approfondie des différentes formes d'activités illicites dans le cyberspace, telles que la cybercriminalité, la cyberespionnage, le hacking, le phishing, etc.

Connaissance des technologies et des outils utilisés par les cybercriminels pour mener à bien leurs activités illicites.

Maîtrise des concepts fondamentaux de la sécurité informatique et des protocoles de sécurité pour prévenir les attaques cybernétiques.

Compréhension des lois, des réglementations et des conventions internationales liées à la cybercriminalité et à la lutte contre les activités illicites en ligne.

Capacité à analyser les tendances actuelles et émergentes en matière de cybercriminalité et à évaluer les risques associés.

Savoir appliquer des méthodes d'investigation numérique pour détecter, analyser et documenter les activités illicites dans le cyberspace.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

A l'issue de ce module, les étudiants seront capables de :

- Évaluer les risques posés par la cybercriminalité, le cyberespionnage, le cyberterrorisme et l'utilisation criminelle de la cryptomonnaie pour la sécurité nationale en général, et pour des domaines d'activité spécifique en particulier ;
- Évaluer les avantages des cyber technologies qui pourraient être utilisées pour atténuer ces risques ;
- Comprendre les efforts à déployer pour maîtriser l'ensemble de l'écosystème numérique, notamment par les institutions intervenantes dans la gestion du cyberspace et dans le cadre de la coopération internationale.

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	32	12	0	0	6
Pourcentage %	64 %	24 %	0 %	0 %	12 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	50	0	0
Pourcentage %	100 %	0 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

1	- Aperçu sur les concepts de base et introduction au cours	- Hoffman, p 22-41
2	- Acteurs et actions illicites dans le cyberspace	- Vidéo : Where Cybercrime Goes to Hide
3	- Cibles des activités illicites dans le cyberspace	- Hoffman Ch 8

		- Lawfare NotPetya - Vidéo : BlackEnergy Ukraine
4	Exploration du cyberspace : Deep & Darkweb	- Vidéo: Cybercrime in the DeepWeb - Hoffman Ch 6
5	Cybercriminalité comme première menace dans le cyberspace	- Vidéo : Ted Talk: Cybercrime - Arquilla Ch 3
6	Cyber terrorisme : formes et dimensions	- Arquilla, Ch 1-2 - Lin, Ch 10
7	- Espionnage dans le cyberspace	- Arquilla Ch 9
8	- Crypto monnaie au service des acteurs illicites	- Bitcoin Project - Justice News
9	Institutions qui interviennent dans le cyberspace	- Miklaucic : "Convergence" - Matfess : "Beyond Convergence"
10	- Coopération internationale : une nécessité face à la recrudescence des activités illicites dans le cyberspace.	- J.M. Berger: "The difference" - McCord: "Criminal Law"

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques PREVUS

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

L'enseignement théorique est dispensé sous forme de cours magistraux. Il est renforcé par des séances de TD durant lesquelles l'étudiant est amené à résoudre des problèmes en appliquant les connaissances théoriques acquises. Des devoirs non surveillés sont également proposés aux étudiants afin de renforcer leur capacité de raisonnement. Les cours et TD sont fournis

aux étudiants sous forme de kits pédagogiques et les cours magistraux sont dispensés par vidéo projection et/ou méthode classique.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Le cours en ligne sera composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)
- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)
- Enseignement moyennant des plateformes
- www.careercenter.ma
- Plateformes des universités

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

ACTIVITES ILLICITES DANS LE CYBERESPACE

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (3 / 5)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (2 / 5)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ **Test écrit**

☒ **Epreuve orale**

☒ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☒ **TP**

☒ **Activités pratiques**

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 3/5

2. Contrôles continus : (tests, devoirs.) 2/5

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					
AKKOUR SOUMIYA	PROFESSEUR AGREGÉ		Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants dans le module					

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M122
Intitulé du module	PRATIQUES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES INHERENTES AU NUMERIQUE

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	PRATIQUES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES INHERENTES AU NUMERIQUE			
Département d'attache du module	DROIT PRIVE			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	OUALJI IMANE -			
Semestre de programmation du module	2			
Nature du module (Disciplinaire/ Langues/ Powerskills)	DISCIPLINAIRE			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Licence en droit ou équivalent			
Langue(s) d'enseignement	- ARABE - FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☒ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

Ce module a pour objet d'offrir une meilleure connaissance des pratiques juridiques et judiciaires appliquées dans le domaine du numérique et d'étudier dans ce cadre certaines illustrations. Une place primordiale sera par ailleurs accordée aux différentes applications survenues.

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

Licence en droit ou équivalent

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Compréhension approfondie des lois et réglementations spécifiques au numérique, y compris le droit de l'internet, le droit de la propriété intellectuelle dans le contexte numérique, le droit de la protection des données, etc.

- Connaissance des aspects juridiques liés à la cybercriminalité, aux attaques informatiques, à la fraude en ligne, et aux mesures de sécurité informatique, ainsi que des réglementations nationales et internationales pour les prévenir et les combattre.

- Maîtrise des procédures judiciaires spécifiques au numérique, y compris la collecte et l'admissibilité des preuves numériques, les enquêtes numériques, ainsi que les aspects juridiques du droit pénal numérique.

- : Compréhension des processus de résolution de litiges et de médiation dans le domaine numérique, y compris les mécanismes de règlement alternatif des litiges (ADR) et leur application aux litiges en ligne.

- Connaissance des principes du droit des contrats applicables aux transactions numériques, y compris la formation des contrats en ligne, les termes et conditions, les contrats intelligents (smart contracts), etc.

- Familiarité avec les réglementations visant à protéger les consommateurs dans l'environnement numérique, telles que les règles sur la publicité en ligne, les pratiques commerciales trompeuses, le commerce électronique, etc.

- Réflexion sur les questions éthiques soulevées par l'utilisation des technologies numériques, y compris la vie privée, la surveillance, la liberté d'expression en ligne, la discrimination algorithmique, etc

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

-

Maîtrise du cadre juridique lié au numérique : Compréhension approfondie des lois et réglementations nationales et internationales régissant les aspects juridiques du numérique, y compris la protection des données, la cybercriminalité, la propriété intellectuelle, etc.

Analyse et interprétation des textes juridiques : Capacité à analyser et interpréter les textes de loi, les décisions judiciaires et les conventions internationales pertinents pour résoudre des problèmes juridiques liés au numérique.

Gestion des données personnelles : Connaissance approfondie des principes de protection des données personnelles, y compris les exigences en matière de consentement, de sécurité des données, de droit à l'oubli, etc.

Prévention et lutte contre la cybercriminalité : Compétences dans l'identification des cybermenaces, la prévention des attaques informatiques et la gestion des incidents de cybersécurité, ainsi que la compréhension des lois et des procédures judiciaires liées à la cybercriminalité.

Rédaction juridique : Capacité à rédiger des documents juridiques tels que des contrats, des avis juridiques, des requêtes judiciaires et des mémoires, en tenant compte des spécificités du droit numérique.

Conseil juridique et plaidoyer : Aptitude à fournir des conseils juridiques aux entreprises, aux organisations et aux particuliers sur des questions liées au numérique, ainsi que compétences en plaidoyer devant les tribunaux.

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

40

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	22	12	0	0	6
Pourcentage %	55 %	30 %	0 %	0 %	15 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	40	0	0
Pourcentage %	100 %	0 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

Introduction

Partie 1 : Le bien fondé de l'essor des nouvelles technologies dans la procédure civile

Chapitre 1 : Des arguments propices au développement des nouvelles technologies dans le procès civil

Section 1 - Le temps informatique au service du temps judiciaire

Section 2 - Une politique législative de simplification de la procédure civile par l'outil informatique

Chapitre 2 : L'impact des nouvelles technologies sur le quotidien des professionnels du droit

Section 1 L'ouverture des juridictions vers l'extérieur par le développement des échanges dématérialisés

Section 2 - La dématérialisation des actes de procédure

Chapitre 3 : La sauvegarde de la sécurité juridique par la certification

Section 1 - La certification, un outil de confiance

Section 2 - Les enjeux de la dématérialisation des échanges

Partie 2 : Le risque d'une dérive vers une justice déshumanisée

Chapitre 1 : Des obstacles décelables à maîtriser

Section 1 - La portée d'une utilisation extensive des nouvelles technologies dans la procédure civile

Section 2 Les problèmes techniques inhérents aux nouvelles technologies

Chapitre 2 : La substitution intégrale du juge par l'informatique, une étape à ne pas franchir

Section 1 L'appréciation humaine de l'opportunité d'une décision.

Section 2 La cohabitation de l'homme et de la machine dans le délibéré, une perspective à délimiter

Conclusion

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques PREVUS

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

L'enseignement théorique est dispensé sous forme de cours magistraux. Il est renforcé par des séances de TD durant lesquelles l'étudiant est amené à résoudre des problèmes en appliquant les connaissances théoriques acquises. Des devoirs non surveillés sont également proposés aux étudiants afin de renforcer leur capacité de raisonnement. Les cours et TD sont fournis aux étudiants sous forme de kits pédagogiques et les cours magistraux sont dispensés par vidéo projection et/ou méthode classique.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Le cours en ligne sera composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)
- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)
- Enseignement moyennant des plateformes
- www.careercenter.ma
- Plateformes des universités

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

PRATIQUES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES INHERENTES AU NUMERIQUE

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (3 / 5)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (2 / 5)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ **Test écrit**

☒ **Epreuve orale**

☒ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☒ **TP**

☒ **Activités pratiques**

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 3/5

2. Contrôles continus : (tests, devoirs.) 2/5

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					
OUALJI IMANE -	Professeur de l'enseignement supérieur	DROIT DES AFFAIRES	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants dans le module					

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M123
Intitulé du module	DONNEES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	DONNEES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE			
Département d'attache du module	DROIT PRIVE			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	OUAKASSE FATHIA			
Semestre de programmation du module	2			
Nature du module (Disciplinaire/ Langues/ Powerskills)	DISCIPLINAIRE			
Nombre de crédits	4			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Licence en droit, ou équivalent			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☒ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

L'intelligence artificielle est alimentée par des grandes quantités de données, c'est pourquoi la relation entre les données et l'IA est cruciale. Les données sont utilisées pour entraîner et améliorer les algorithmes de l'IA, et elles sont également utilisées pour alimenter les systèmes d'IA en production.

L'objectif principal de la spécialité Données et Intelligence Artificielle est de former des étudiants ayant des compétences solides dans le domaine de l'intelligence Artificielle.

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

Licence en droit, ou équivalent

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

- Comprendre les concepts fondamentaux de l'IA, y compris l'apprentissage automatique, le traitement du langage naturel, la vision par ordinateur et les réseaux de neurones.
- Maîtriser au moins un langage de programmation couramment utilisé en IA,
- Savoir collecter, nettoyer, explorer et analyser des ensembles de données, ainsi que comprendre les techniques d'analyse exploratoire des données,
- Connaître les principes et les techniques de base de l'apprentissage supervisé, non supervisé et semi-supervisé, ainsi que les méthodes d'évaluation des modèles.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

1.

- Comprendre les concepts fondamentaux de l'IA, y compris l'apprentissage automatique, le traitement du langage naturel, la vision par ordinateur et les réseaux de neurones.
- Renforcez vos compétences en algèbre linéaire, en calcul différentiel et intégral, ainsi qu'en statistiques, qui sont des bases importantes pour comprendre les concepts avancés en IA.
- Apprenez à collecter, nettoyer, prétraiter et manipuler des ensembles de données volumineux à l'aide d'outils et de bibliothèques
- La gestion des projets informatiques

- La mise en œuvre des outils d'aide à la décision informatisés.
- Cultivez votre capacité à analyser les problèmes complexes, à formuler des hypothèses et à trouver des solutions innovantes en utilisant des techniques d'analyse de données et d'IA.

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

40

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	22	12	0	0	6
Pourcentage %	55 %	30 %	0 %	0 %	15 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	40	0	0
Pourcentage %	100 %	0 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

Introduction

I. Fondements de l'Intelligence Artificielle et des Données

1. Introduction à l'intelligence artificielle et aux données
2. Bases mathématiques pour l'IA et l'analyse de données
3. Programmation et outils techniques pour le traitement des données
4. Éthique et implications sociales de l'IA et de l'analyse de données

II. Techniques Avancées en IA et Analyse de Données

1. Exploration et prétraitement des données
2. Apprentissage supervisé et non supervisé
3. Réseaux neuronaux et apprentissage en profondeur
4. Applications avancées de l'IA et des données dans divers domaines

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques PREVUS

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

L'enseignement théorique est dispensé sous forme de cours magistraux. Il est renforcé par des séances de TD durant lesquelles l'étudiant est amené à résoudre des problèmes en appliquant les connaissances théoriques acquises. Des devoirs non surveillés sont également proposés aux étudiants afin de renforcer leur capacité de raisonnement. Les cours et TD sont fournis aux étudiants sous forme de kits pédagogiques et les cours magistraux sont dispensés par vidéo projection et/ou méthode classique.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Le cours en ligne sera composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)
- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)
- Enseignement moyennant des plateformes
- www.careercenter.ma
- Plateformes des universités

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

PRATIQUES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES INHERENTES AU NUMERIQUE

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (2 / 4)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (2 / 4)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ **Test écrit**

☒ **Epreuve orale**

☒ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☒ **TP**

☒ **Activités pratiques**

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 2/4

2. Contrôles continus : (tests, devoirs.) 2/4

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					
Ouakasse Fathia	Professeur assistant		Département des Unités Transversales	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui

Intervenants dans le module

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M124
Intitulé du module	CULTURE DIGITALE

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	CULTURE DIGITALE			
Département d'attache du module	DEPARTEMENT DES UNITES TRANSVERSALES			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	AMINA SAMIH AMINA			
Semestre de programmation du module	2			
Nature du module (Disciplinaire/ Langues/ Powerskills)	POWER SKILLS			
Nombre de crédits	3			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Aucun			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☒ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

Produire des documents sous format de document MS Word en respectant les standards.

Réaliser des présentations structurées et animées en utilisant MS Powerpoint

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

Aucun

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Élément 1 : La suite office

- Fonctionnalités de base de l'environnement MS Word.
- Fonctionnalités de base de l'environnement MS Powerpoint.
- Fonctionnalités de base de l'environnement MS Excel.

Élément 2 : Systèmes de Gestion de Contenu (CMS)

- Bases du langage HTML, CSS et Javascript.
- Installation et configuration d'un CMS pour la création d'un site web, une boutique en ligne ou un Blog.
- Gestion des contenus.
- Installation et personnalisation d'un thème.
- Ajout des plug-ins et des widgets.

Hébergement sur le Web

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Élément 1 : La suite office

- Produire des documents sous format de document MS Word en respectant les standards.
- Réaliser des présentations structurées et animées en utilisant MS Powerpoint.
- Organiser, traiter et visualiser les données en utilisant MS Excel.

Élément 2 : Systèmes de Gestion de Contenu (CMS)

- Développer des pages Web avec les langages HTML et CSS.
- Créer et administrer un site web en utilisant un CMS (Content management System) open source et gratuit.

- Créer et administrer un site e-commerce à l'aide d'un CMS.

4. VOLUMEHoraire

■ VOLUMEHoraire DU MODULE

40

○ REPARTITION DU VOLUME Horaire PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME Horaire	10	0	0	25	5
Pourcentage %	25 %	0 %	0 %	63 %	13 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME Horaire PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME Horaire	28	12	0
Pourcentage %	70 %	30 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

Élément 1 : La suite office

- **Introduction à l'environnement MS Word**

- Créer et gérer des documents.
- Formater un texte, des paragraphes et des sections.
- Créer des tableaux et des listes.
- Créer et gérer des références.
- Insérer et mettre en forme des éléments graphiques.

- **Introduction à l'environnement MS Powerpoint**

- Créer et gérer des présentations.
- Insérer et mettre en forme du texte, des formes et des images.
- Insérer des tableaux, des graphiques, SmartArt et des médias.
- Appliquer des transitions et des animations.

- **Introduction à l'environnement MS Excel**

- Gérer les options et les paramètres du classeur.
- Appliquer des formats et des mises en page de données personnalisés.
- Créer des formules.
- Créer des graphiques.

Élément 2 : Systèmes de Gestion de Contenu (CMS)

- **Partie 1 : Introduction à HTML et CSS**

- Historique d'évolution du web.
- Balises de structure.

- Textes.
- Tableaux.
- Médias.
- Formulaires.
- Feuilles de styles CSS.

- **Partie 2 :**

- Wordpress

- Installation et paramétrage.
 - Création des contenus
 - Gestion des images
 - Gestion des liens hypertextes
 - Gestion des utilisateurs

- Prestashop

- Préparation de l'environnement de travail et installation du CMS
 - Personnalisation de la boutique
 - Gestion des produits
 - Gestion des clients
 - Gestion commandes
 - Gestion des paiements
 - Ajout de modules

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques PREVUS

Le cours sera dispensé en mode hybride, 70% du volume horaire sera dispensé à distance et 30% en présentiel.

L'étudiant aura accès à toutes les ressources et les activités pédagogiques en ligne (capsules vidéos, support pdf, références, quiz...), les séances en présentiel seront utilisées pour mettre l'accent sur les points présentant des difficultés pour les étudiants et pour mettre en pratique les connaissances acquises

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

- Pédagogie interactive encourageant la confiance en soi, la prise de parole, la communication.
- Approche inductive.
- Activités de groupe, simulation, jeux de rôle.
- Simulation d'entretien téléphonique, Simulation d'entretien d'embauche, jeux de rôles, des discussions de groupe pour le partage des informations et des expériences, des échanges dynamiques, vidéos et feed-back...
- Ateliers.
- Travail sur documents .
- Analyse du contenu audiovisuel.
- Jeu de rôles.

Moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteur et écran de vidéo projection.
- Tableau mural ou tableau à feuilles.
- Copie électronique des fichiers PowerPoint.
- Plateformes numériques.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Le cours en ligne sera composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)

- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)
- Enseignement moyennant des plateformes
- www.careercenter.ma
- Plateformes des universités

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

CULTURE DIGITALE

- ☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (2 / 3)
- ☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 3)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

- ☒ **Test écrit**
- ☒ **Epreuve orale**
- ☒ **Devoir**
- ☒ **Epreuve orale**

☒ TP

☒ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					
AMINA SAMIH AMINA	Professeur assistant	الثقافة الرقمية	Département des Unités Transversales	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants dans le module					

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M126
Intitulé du module	LANGUES ETRANGERES (FRANÇAIS /ANGLAIS)

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	LANGUES ETRANGERES (FRANÇAIS /ANGLAIS)			
Département d'attache du module	DEPARTEMENT DES UNITES TRANSVERSALES			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	EL JAMRI FATIMA ZAHRA			
Semestre de programmation du module	2			
Nature du module (<i>Disciplinaire/ Langues / Powerskills</i>)	LANGUES ETRANGERES			
Nombre de crédits	3			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Niveau B2 Français et B2 en Anglais			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☒ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

Elément 1 : Langue française

-

Le cours de langue française vise à développer les compétences linguistiques et communicatives des étudiants à l'écrit et à l'oral pour les doter du niveau B2.2.

-

Elément 2 : Langue Anglaise

To achieve A2 proficiency, learners will focus on understanding commonly used phrases and high-frequency vocabulary that are relevant to their immediate personal needs. They will develop the ability to grasp the main idea in short and straightforward messages and announcements. It is expected that learners will dedicate approximately 2 hours per unit, totaling 14 hours, to complete this level of proficiency.

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

Niveau B2 Français et B2 en Anglais

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Elément 1 : Langue française

-

Le cours de langue vise à développer des compétences de compréhension, d'analyse, de synthèse et de communication à l'oral et à l'écrit chez les étudiants.

Un programme de formation proposé par la plateforme permettra de travailler et d'approfondir toutes les compétences et connaissances linguistiques de la langue. Toutes les activités, ressources et exercices de la méthode y sont présents, permettant de lier intimement compréhension et production.

-

Elément 2 : Langue Anglaise

Engaging students in conversations or perusing articles related to nutrition and Healthcare.

- Engaging students in a discourse regarding strategies to prevent illnesses.
- Writing a brief letter addressed to a medical professional.
- Perusing a written piece emphasizing the significance of tourism.
- Studying reflexive pronouns, tag questions, and verbs that are followed by gerunds
- Composing a paragraph outlining methods to foster local tourism.
- Reading a text that discusses the advantages of part-time employment.
- Discussing renowned geographical landmarks.
- Writing a paragraph detailing a local geographical attraction
- Listening to dialogues and interviews or reading texts about the environment
- Listening to conversations or reading about urban life and the various modes of transportation
- Reading interviews and texts that highlight notable scientific figures or institutions.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Elément 1 : Langue française

-
Le cours de langue française vise à développer les compétences linguistiques et communicatives des étudiants à l'écrit et à l'oral pour les doter du niveau B2.2.

Elément 2 : Langue Anglaise

-
To achieve A2 proficiency, learners will focus on understanding commonly used phrases and high-frequency vocabulary that are relevant to their immediate personal needs. They will develop the ability to grasp the main idea in short and straightforward messages and announcements. It is expected that learners will dedicate approximately 2 hours per unit, totaling 14 hours, to complete this level of proficiency.

4. VOLUMEHoraire

■ VOLUME Horaire DU MODULE

46

○ REPARTITION DU VOLUME Horaire PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME Horaire	17	0	0	29	0
Pourcentage %	37 %	0 %	0 %	63 %	0 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME Horaire PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME Horaire	16.56	29.44	0

Pourcentage %	36 %	64 %	0 %
---------------	------	------	-----

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

Elément 1 : Langue française

1. Compétence langagière : prendre des notes.

- ✓ **Compétence pragmatique (Objectif communicatif)** : être capable de prendre des notes efficacement.
- ✓ **Compétence linguistique** :
 - **Lexicale** : relever les mots clés, les idées principales et la structuration logique d'un discours ou d'un texte relevant de la spécialité du master.
 - **Grammaticale** : cause, conséquence, opposition.
- ✓ **Compétence sociolinguistique et socioculturelle** : repérer les points saillants à partir d'un débat sur un sujet socioculturel d'actualité (l'utilisation d'internet par les influenceurs marocains)
- ✓ **Activités langagières** : écrites (s'initier à l'utilisation de la carte euristique) et/ou orale (lire la carte euristique et mettre en lien ses éléments).

2. Compétence langagière : analyser.

- ✓ **Compétence pragmatique** : être apte à analyser des éléments d'information issus de sources diverses, d'en faire le rapport et de donner son opinion - de paraphraser de courts passages écrits.
- ✓ **Compétence linguistique**
 - **Lexicale** : utilisation de la langue de spécialité, analyser des citations à l'écrit à l'écrit et à l'oral.
 - **Grammaticale** : le discours rapporté (au présent et au passé).

- ✓ **Compétence sociolinguistique et socioculturelle** : analyser un article issu de la presse nationale sur un sujet d'actualité.
- ✓ **Activités langagières** : orales (analyser un graphique, analyser une image), écrites (écrire un texte en analysant des informations et les arguments, en évaluant les solutions à un problème, etc.).

3. Compétence langagière : résumer et synthétiser.

- ✓ **Compétence pragmatique** : avoir la capacité de résumer et synthétiser (à l'oral ou à l'écrit) un texte ou des éléments d'information issus de sources diverses, paraphraser objectivement.
- ✓ **Compétence linguistique**
 - **Lexicale** : réutiliser les mots clés dans le résumé et dans la synthèse.
 - **Grammaticale** : le gérondif, la simultanéité.
- ✓ **Compétence sociolinguistique et socioculturelle** : choisir un sujet dans le cadre de la spécialité et le situer par rapport au contexte marocain.
- ✓ **Activités langagières** : orales (résumer un sujet d'intérêt général), écrites (synthétiser deux ou trois supports visuels se rapportant à un sujet lié à la spécialité du master).

4. Compétence langagière : s'exprimer efficacement

- ✓ **Compétence pragmatique** : avoir la capacité de prendre la parole efficacement en public, développer des attitudes à communiquer : ton, articulation, volume, débit, posture, balayage visuel, gestion de l'espace, techniques de gestion du trac, sélectionner les idées à communiquer, etc.
- ✓ **Compétence linguistique** :
 - **Lexicale** : mettre en œuvre le vocabulaire de spécialité dans sa prise de parole en public, structurer sa pensée par le biais d'un plan, différencier les situations formelles et celles informelles, utiliser des structures élémentaires constituées d'expressions mémorisées que l'étudiant peut adapter à la situation de communication.
 - **Grammaticale** : l'interrogation (poser une question ouverte pour problématiser son travail), la comparaison, la condition.
- ✓ **Compétence sociolinguistique et socioculturelle** : la façon d'entrer dans une conversation, de prendre la parole, d'interpeller quelqu'un et de prendre congé, les rituels de la conversation téléphoniques ou par mail.
- ✓ **Activités langagières** : écrites (passer du plan provisoire au plan définitif pour construire son exposé, rédiger un mail, etc.), orales (prendre la parole pendant trois minutes sur un sujet de spécialité en utilisant un PPT).

Elément 2 : Langue Anglaise

Themes	Receptive Skills	Vocabulary	Grammar	Productive Skills	
	Listening / Reading			Speaking	Writing
Health	Listening to conversations / reading about diet and healthcare	Wellbeing vocabulary: fine, healthy. diseases	Asking for help/ about help. Must/ not, should/ not.	Discussion about ways to prevent illnesses	Write a short letter to a doctor
Part-time Job	Reading texts about doing part-time jobs	Underemployed – career – job-share - finance	Gradable and ungradable adjectives: highly intelligent	Attitude to doing part-time jobs	Write a paragraph about how to benefit from part-time jobs
Geographical Sites	Reading about the most famous geographical sites	Regional – local-geopolitics – explorer -	Adverb and adjective positions -	Talk about famous geographical sites	Write a paragraph about a local geographical site
Life on Earth	Listening to dialogues and interviews/ Reading text on the environment	Clean environment/animal species/collocations	Paragraph structure+ linking words+ superlatives + obligations + prohibitions	Speaking about a clean environment	Writing a paragraph about saving Earth
Everyday Things	Listening to conversations / reading about city life and the different means of transportation	Means of transportation/ places in the city	Modals for possibilities and certainty. Topic sentence practice	Expressing attitudes to city life	Write a short paragraph with a topic sentence
Tourism and Economy	Reading texts about the importance of tourism	Hotels – scenery – expensive – tours – agencies – money	Reflexive pronouns – tag questions – verbs followed by gerunds	Talk about tourism locally	Write a paragraph about how to develop tourism locally
Sciences	Reading interviews and texts about scientific figures/institutions	Geology – experiments – physics –results – analysis -conduct	Present perfect tenses + for/ since/ already/ just	Talk about famous scientific figures	Write a paragraph about scientific discovery and its benefits

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques PREVUS

- Pédagogie interactive encourageant la confiance en soi, la prise de parole, l'autonomie et la capacitation ;
- Pédagogie inclusive ;
- Approche inductive ;

Pédagogie différenciée

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

- Approche (socio)constructiviste ;
- Approche participative et collaborative ;
- Activités de groupe ;
- Jeux de rôle ;
- Simulations.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

- Test de positionnement et Suivi et soutien intégré sur la plateforme

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

- Recherche documentaire ;
- Mini-projet ;
- Revue d'article ;
- Essai documenté ;
- Présentations.

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

FRANCAIS

- ☒ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (2 / 3)
- ☒ Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 3)

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

- ☐ Test écrit

- ☐ Epreuve orale
- ☐ Devoir
- ☐ Epreuve orale
- ☐ TP
- ☐ Activités pratiques

ANGLAIS

- ☐ Examen de fin de semestre
- ☒ Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 3)
Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :
- ☒ Test écrit
- ☒ Epreuve orale
- ☒ Devoir
- ☒ Epreuve orale
- ☐ TP
- ☐ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					

EL JAMRI FATIMA ZAHRA	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEM ENT SUP ASSISTANT	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants dans le module					

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M236
Intitulé du module	DROIT DE LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	DROIT DE LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES			
Département d'attache du module	DEPARTEMENT DE DROIT PUBLIC			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	MEFTAH HIND -			
Semestre de programmation du module	3			
Nature du module (Disciplinaire/ Langues/ Powerskills)	DISCIPLINAIRE			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Licence en droit ou équivalent			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☒ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

Ce module vise essentiellement à fournir une compréhension approfondie des lois et réglementations relatives à la protection des données personnelles, à sensibiliser aux enjeux de la vie privée et de la sécurité des données, et à développer les compétences nécessaires pour assurer la conformité et la gestion efficace des données personnelles dans différents contextes.

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

Licence en droit ou équivalent

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Dans le module « droit de la protection des données personnelles », plusieurs connaissances clés sont acquérir, notamment :

- **Compréhension des concepts de base et des principes juridique en matière de protection des données :**
 - Définir les termes tels que "données personnelles", "traitement des données", "les parties responsable".
 - Comprendre les principes juridiques de base concernant la protection des données, tels que la licéité, la loyauté, la transparence, la minimisation des données, l'exactitude, la limitation de la conservation, et l'intégrité et la confidentialité.
- Connaissance des lois et réglementations nationales et internationales applicables en la matière :
 - Étudier le cadre réglementaire international et régional en matière de protection des données, notamment le Règlement général sur la protection des données (RGPD) et la loi n°09-08.
 - Examiner les législations nationales et les organismes de contrôle chargés de veiller au respect des règles relatives à la protection des données.
- Maîtriser les droits et obligations des acteurs concernés
 - Identifier les droits des personnes concernées, tels que le droit à l'information, le droit d'accès, le droit de rectification, le droit à l'effacement, le droit à la limitation du traitement, le droit à la portabilité des données et le droit d'opposition.
 - Connaître les obligations des responsables du traitement et des sous-traitants, notamment en matière de sécurité des données, de notification des violations de données et de réalisation d'analyses d'impact sur la protection des données.
- **Compréhension des implications juridiques et éthiques de la collecte, du stockage, du traitement et de la transmission des données personnelles dans différents contextes.**

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Dans le module « droit de la protection des données personnelles », un ensemble de compétences essentielles sont à acquérir pour comprendre, appliquer et gérer efficacement les exigences légales et les meilleures pratiques en matière de protection de données. Voici des compétences clés à développer :

- **Comprendre des lois et des règlements :** Capacité à comprendre les lois nationales et internationales relatives à la protection des données
- **Analyse juridique :** Aptitude à interpréter les dispositions légales et à évaluer leur applicabilité à des situations spécifiques, en tenant comptes des nuances et des exceptions.
- **Communication :** Aptitude à communiquer efficacement avec les parties prenantes internes et externes sur les questions liées à la protection des données, en utilisant un langage clair et accessible.
- **Veille réglementaire :** Capacité à suivre les évolutions législatives et réglementaires dans le domaine et à s'adapter aux changements pour assurer aux changements pour assurer la conformité continue.

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

50

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	32	12	0	0	6
Pourcentage %	64 %	24 %	0 %	0 %	12 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	50	0	0

Pourcentage %	100 %	0 %	0 %
---------------	-------	-----	-----

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

Définitions et concepts clés

2. Historique de la protection des données
3. Importance et enjeux de la protection des données personnelles

II- CADRE JURIDIQUE DE LA PROTECTION DES DONNÉES

1. La loi n°09-08
2. Règlement général sur la protection des données
3. Autres réglementation nationales et internationales

III- PRINCIPES DE PROTECTION DES DONNÉES

1. Finalité, proportionnalité et pertinence
2. Transparence et consentement
3. Exactitude et conservation des données
4. Sécurité et confidentialité

IV- DROITS DES INDIVIDUS EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DONNÉES

1. Droit à l'information
2. Droit d'accès, de rectification et d'effacement
3. Droit à la limitation du traitement

V- RESPONSABILITÉS DES RESPONSABLES DE TRAITEMENT ET DU SOUS-TRAITANT

1. Obligations des organisations en matière de protection des données
2. Responsabilité du responsable de traitement et du sous-traitant

VI- BONNE PRATIQUES ET CAS PRATIQUES

1. Bonnes pratiques de gouvernance des données
2. Etudes de cas et analyses de scénarios réels

VII- Ethique et responsabilité professionnelle

1. Ethique dans le traitement des données personnelles
2. Respect des droits des individus
3. Responsabilité sociales des organisations

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques PREVUS

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

L'enseignement théorique est dispensé sous forme de cours magistraux. Il est renforcé par des séances de TD durant lesquelles l'étudiant est amené à résoudre des problèmes en appliquant les connaissances théoriques acquises. Des devoirs non surveillés sont également proposés aux étudiants afin de renforcer leur capacité de raisonnement. Les cours et TD sont fournis aux étudiants sous forme de kits pédagogiques et les cours magistraux sont dispensés par vidéo projection et/ou méthode classique.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Le cours en ligne sera composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)
- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)
- Enseignement moyennant des plateformes
- www.careercenter.ma
- Plateformes des universités

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

DROIT DE LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (3 / 5)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (2 / 5)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ **Test écrit**

☒ **Epreuve orale**

☒ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☒ **TP**

☒ **Activités pratiques**

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 3/5
2. Contrôles continus : (tests, devoirs.) 2/5

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					
MEFTAH HIND -	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT		Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants dans le module					

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M235
Intitulé du module	CRYPTOLOGIE, SIGNATURE ELECTRONIQUE,, AUTHENTIFICATION

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	CRYPTOLOGIE, SIGNATURE ELECTRONIQUE,, AUTHENTIFICATION			
Département d'attache du module	DEPARTEMENT DES UNITES TRANSVERSALES			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	OUAKASSE FATHIA			
Semestre de programmation du module	3			
Nature du module (Disciplinaire/ Langues/ Powerskills)	DISCIPLINAIRE			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Licence en droit ou équivalent			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☒ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

L'objectif du cours est d'introduire les différents protocoles de cryptographie pour l'échange et la transmission de l'information sécurisée. Une grande part du cours est consacrée à l'étude des différents protocoles de chiffrement et de signature électronique. Les techniques pour aborder cet aspect technique pour les étudiants de droit seront adoptées pour faciliter la compréhension et la maîtrise de ce domaine d'un point de vue légal et réglementaire.

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

Licence en droit ou équivalent

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Comprendre la notion de cryptographie et ses applications

- Être en mesure d'expliquer un protocole de chiffrement et ses mécanismes
- Être capable de faire la différence entre les principes de chiffrements symétriques et asymétriques
- Maîtriser la notion de signature électronique et son implication dans un processus légal
- Connaître et maîtriser les obligations légales vis-à-vis de la signature numérique et le chiffrement
- Être en mesure de décerner la conformité par rapport aux exigences légales en matière de cryptographie

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

- Comprendre les algorithmes de chiffrement, de déchiffrement et les protocoles de sécurité associés.
- Savoir mettre en œuvre des mécanismes de signature électronique pour garantir l'intégrité et l'authenticité des documents numériques.
- Acquérir une expertise dans les méthodes d'authentification telles que les protocoles d'authentification à deux facteurs, l'authentification biométrique et les techniques de gestion des identités.
- Être capable d'identifier les failles de sécurité potentielles dans les systèmes cryptographiques et de concevoir des contre-mesures appropriées pour renforcer la sécurité des données.
- Être en mesure de concevoir et de mettre en œuvre des solutions de sécurité robustes pour protéger les données sensibles et les transactions électroniques.
- Savoir évaluer les risques de sécurité associés aux systèmes informatiques et mettre en place des politiques de sécurité efficaces pour atténuer ces risques.

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	32	12	0	0	6
Pourcentage %	64 %	24 %	0 %	0 %	12 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	50	0	0
Pourcentage %	100 %	0 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

Cryptologie

- Rappel Arithmétique
- Terminologie et historique de la cryptographie
- La cryptographie symétrique : DES, AES, Blowfish
- La cryptographie asymétrique : RSA, ELGamal
- La cryptographie Hybride : PGP
- Les problèmes des clés
- Les fonctions de hachage : MD5, SHA
- La signature électronique : DSA

B. Blockchain

- Bitcoin et Cryptocurrency
- Ethereum Blockchain
- Algorithmes et Techniques
- C. Législation et réglementation
- Législation Internationale (eDIAS – FIPS)
- Législation Nationale loi 43-20 et 05-20

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques PREVUS

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

L'enseignement théorique est dispensé sous forme de cours magistraux. Il est renforcé par des séances de TD durant lesquelles l'étudiant est amené à résoudre des problèmes en appliquant les connaissances théoriques acquises. Des devoirs non surveillés sont également proposés aux étudiants afin de renforcer leur capacité de raisonnement. Les cours et TD sont fournis aux étudiants sous forme de kits pédagogiques et les cours magistraux sont dispensés par vidéo projection et/ou méthode classique.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Le cours en ligne sera composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)

- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)
- Enseignement moyennant des plateformes
- www.careercenter.ma
- Plateformes des universités

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

CRYPTOLOGIE, SIGNATURE ELECTRONIQUE,, AUTHENTIFICATION

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (3 / 5)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (2 / 5)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ **Test écrit**

☒ **Epreuve orale**

☒ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☒ TP

☒ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 3/5

2. Contrôles continus : (tests, devoirs.) 2/5

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					
Ouakasse Fathia	Professeur assistant		Département des Unités Transversales	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants dans le module					

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M233
Intitulé du module	CONFIANCE NUMERIQUE, ORGANISATIONS, NORMALISATION

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	CONFIANCE NUMERIQUE, ORGANISATIONS, NORMALISATION			
Département d'attache du module	DEPARTEMENT DE DROIT PUBLIC			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	BOUNAGUI ABDESSADEK			
Semestre de programmation du module	3			
Nature du module (Disciplinaire/Langues/Powerskills)	DISCIPLINAIRE			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Licence en droit ou équivalent			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☒ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

- Comprendre les enjeux de la confiance numérique
- Maîtriser les concepts et les pratiques de la normalisation
- Acquérir des compétences en gestion de la sécurité informatique
 - Développer des compétences en gestion des incidents et des crises numériques
- Approfondir les connaissances sur les aspects juridiques et réglementaires de la confiance numérique

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

Licence en droit ou équivalent

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Compréhension des principes fondamentaux de la confiance numérique.

- Connaissance des enjeux liés à la sécurité des données et des systèmes informatiques.
- Maîtrise des concepts et des normes de la normalisation dans le domaine de la confiance numérique.
- Compréhension des différents modèles d'organisation en matière de gestion de la sécurité de l'information.
- Connaissance des réglementations nationales et internationales relatives à la protection des données et à la sécurité informatique.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

- Maîtrise des concepts fondamentaux de la sécurité informatique et de la gestion des risques.
- Capacité à analyser les menaces et les vulnérabilités des systèmes d'information.
- Connaissance des normes et des bonnes pratiques en matière de sécurité des systèmes d'information.
- Compétence dans la mise en place de mesures de sécurité techniques et organisationnelles.
- Compétence dans la gestion des incidents de sécurité et la réponse aux cyberattaques.
- Maîtrise des outils et des techniques de surveillance et de détection des menaces.

4. VOLUMEHoraire

■ VOLUMEHoraire DU MODULE

40

○ REPARTITION DU VOLUME Horaire PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME Horaire	22	12	0	0	6
Pourcentage %	55 %	30 %	0 %	0 %	15 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME Horaire PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME Horaire	40	0	0
Pourcentage %	100 %	0 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

Introduction

Chapitre 1: Introduction à la Confiance Numérique

1. Introduction aux concepts de confiance numérique
2. Importance de la confiance numérique dans les organisations
3. Enjeux et défis de la confiance numérique
4. Principes de sécurité informatique et de protection des données
5. Modèles de menaces et risques associés à la confiance numérique

Chapitre 2: Normalisation et Bonnes Pratiques

1. Introduction à la normalisation en matière de sécurité informatique
2. Principales normes et standards de sécurité numérique
3. Cadres de référence et bonnes pratiques en matière de gestion de la sécurité de l'information
4. Méthodes d'audit et de conformité aux normes de sécurité
5. Rôle des organismes de normalisation et de certification dans la confiance numérique

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques PREVUS

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

L'enseignement théorique est dispensé sous forme de cours magistraux. Il est renforcé par des séances de TD durant lesquelles l'étudiant est amené à résoudre des problèmes en appliquant les connaissances théoriques acquises. Des devoirs non surveillés sont également proposés aux étudiants afin de renforcer leur capacité de raisonnement. Les cours et TD sont fournis aux étudiants sous forme de kits pédagogiques et les cours magistraux sont dispensés par vidéo projection et/ou méthode classique.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Le cours en ligne sera composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)
- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)
- Enseignement moyennant des plateformes
- www.careercenter.ma
- Plateformes des universités

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

CONFIANCE NUMERIQUE, ORGANISATIONS, NORMALISATION

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (3 / 5)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (2 / 5)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ **Test écrit**

☒ **Epreuve orale**

☒ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☒ **TP**

☒ **Activités pratiques**

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 3/5

2. Contrôles continus : (tests, devoirs.) 2/5

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					
BOUNAGUI Abdessade k	Professeur habilitéé	Droit public	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui

Intervenants dans le module

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M234
Intitulé du module	DROIT DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'E_ADMINISTRATION

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	DROIT DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'E_ADMINISTRATION			
Département d'attache du module	DROIT PUBLIC			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	ARRACH ABDELJABBAR			
Semestre de programmation du module	3			
Nature du module (Disciplinaire/Langues/Powerskills)	DISCIPLINAIRE			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Licence en droit ou équivalent			
Langue(s) d'enseignement	- ARABE - FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☒ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

La gouvernance publique et l'administration numérique sont des domaines essentiels pour la modernisation et l'efficacité des systèmes de gestion publique. Le module de la « gouvernance publique et e-administration » a pour objectif principal de former les étudiants à comprendre et à gérer les défis et les opportunités associés à l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la gouvernance publique. Cela comprend l'analyse des politiques, des stratégies et des pratiques visant à améliorer l'efficacité, la transparence et la participation citoyenne grâce à l'utilisation judicieuse des outils numériques.

L'objectif est également de développer des compétences pratiques pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer des initiatives d'administration numérique dans le secteur public.

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

Licence en droit ou équivalent

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Dans le cadre de ce module, les étudiants doivent acquérir les connaissances suivantes :

- Fondement de la gouvernance publique : Comprendre les principes fondamentaux de la gouvernance publique, y compris les structures institutionnelles, les processus décisionnels et les mécanismes de reddition des comptes
- Technologie de l'information et de la communication : Connaître les technologies émergentes et les tendances numériques perturbatrices qui façonnent la gouvernance publique.
- Politiques publiques numériques : familiarité avec les politiques et les stratégies gouvernementales visant à promouvoir l'utilisation efficace des technologies de l'information dans l'administration publique.
- Protection de données et vie privée : Comprendre les réglementations nationales et internationales sur la protection des données.
- Participation citoyenne et transparence : Comprendre l'importance de la participation citoyenne et de la transparence dans la gouvernance publique numérique, ainsi que les stratégies pour promouvoir l'engagement des citoyens à travers des plateformes en ligne et des outils participatifs.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Dans le cadre de ce module, les compétences à acquérir peuvent inclure :

- Capacité à comprendre les principes fondamentaux de la gouvernance publique, y compris les mécanismes institutionnels et les obligations de transparence et de reddition de comptes.
- Compétence en analyse : Compétence pour analyser les politiques existantes et proposer des recommandations pour intégrer efficacement les TIC dans la gouvernance publique.
- Compétence en gestion des données et de la sécurité numérique : Connaissance des meilleurs pratiques en matière de gestion des données et de cyber sécurité dans le secteur public, y compris la protection de la vie privée et la conformité réglementaire.

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

40

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	22	12	0	0	6
Pourcentage %	55 %	30 %	0 %	0 %	15 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	40	0	0
Pourcentage %	100 %	0 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

. INTRODUCTION À LA GOUVERNANCE PUBLIQUE NUMÉRIQUE

1. Définitions et concepts clés
2. Importance et pertinence de la gouvernance publique numérique
3. Evolution et tendances actuelles

II. FONDEMENTS THÉORIQUES

1. Théorie de la gouvernance publique traditionnelle
2. Approche spécifiques à la gouvernance numérique
3. Modèles et cadres conceptuels

III. TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DANS LA GOUVERNANCE PUBLIQUE

1. Rôle des TIC dans la transformation de la gouvernance publique
2. Impact des nouvelles technologies sur le processus décisionnel et la prestation de services publics

IV. POLITIQUES PUBLIQUES NUMÉRIQUES

1. Cadre réglementaire et législatif
2. Stratégie et initiatives gouvernementales
3. Exemples de politiques publiques numériques

V. PARTICIPATION CITOYENNE ET TRANSPARENCE

1. Outils et plateformes de participation citoyenne en ligne
2. Transparence et ouverture des données publiques

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques PREVUS

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

L'enseignement théorique est dispensé sous forme de cours magistraux. Il est renforcé par des séances de TD durant lesquelles l'étudiant est amené à résoudre des problèmes en appliquant les connaissances théoriques acquises. Des devoirs non surveillés sont également proposés aux étudiants afin de renforcer leur capacité de raisonnement. Les cours et TD sont fournis aux étudiants sous forme de kits pédagogiques et les cours magistraux sont dispensés par vidéo projection et/ou méthode classique.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Le cours en ligne sera composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)
- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)
- Enseignement moyennant des plateformes
- www.careercenter.ma
- Plateformes des universités

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

DROIT DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'E ADMINISTRATION

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (3 / 5)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (2 / 5)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ **Test écrit**

- ☒ Epreuve orale
- ☒ Devoir
- ☒ Epreuve orale
- ☒ TP
- ☒ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 3/5
2. Contrôles continus : (tests, devoirs.) 2/5

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					
ARRACH ABDELJABBAR	Professeur de l'enseignement supérieur	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants dans le module					

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M231
Intitulé du module	LES DEFIS TECHNIQUES ET JURIDIQUES DE LA PREUVE NUMERIQUE

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	LES DEFIS TECHNIQUES ET JURIDIQUES DE LA PREUVE NUMERIQUE			
Département d'attache du module	DROIT PRIVE			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	AKKOUR SOUMAYA			
Semestre de programmation du module	3			
Nature du module (Disciplinaire/Langues/Powerskills)	DISCIPLINAIRE			
Nombre de crédits	4			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Licence en droit ou équivalent			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☒ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

Ce module vise à fournir une compréhension approfondie du concept de la preuve numérique, ainsi que ses notions connexes. En effet, il aborde les dimensions technique et juridique de notion, en soulignant les difficultés inhérentes à l'identification, la collecte, l'analyse et la présentation des preuves numériques dans le cadre des procédures judiciaires, en générale et celles liées à la cybercriminalité en particulier.

Le module accorde un intérêt particulier aux défis liées à l'analyse forensique de la preuve numérique, ainsi que les nouvelles techniques d'investigation numérique utilisées pour faire

face aux schémas émergents de cybercriminalité, sans oublier le rôle important qu'occupe la coopération internationale face à l'extraterritorialité de la preuve numérique.

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

Licence en droit ou équivalent

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

A l'issue de ce module, les étudiants seront capables de :

- Comprendre le concept de la preuve numérique, avec toutes ses facettes techniques et ce pour mieux appréhender la complexité de la question ;
- Maîtriser les aspects juridiques et réglementaires liées à l'administration des preuves numériques, telles que les lois sur la protection de la vie privée, les règles de procédure pénale et les normes de la preuve électronique ;
- Assimiler l'importance du respect de la chaîne de preuves pour assurer la recevabilité des preuves numériques devant la justice ;
- Cerner les difficultés et les limites potentielles relatives au recours à la preuve numérique, notamment son abondance, sa diversité de formats et ses mesures de sécurité telles que le chiffrement rendent sa collecte et son analyse complexes.
- Mesurer les défis imposés par le cadre juridique stricte relatif à la protection de la vie privée, ainsi que les règles des preuves électroniques rigoureuses encadrent leur utilisation.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

- Maîtriser les outils et les techniques de collecte, d'analyse et de préservation des preuves numériques, y compris la récupération de données, l'analyse forensique et la sécurité informatique.
- Comprendre les principes de base de la cryptographie et les techniques de sécurisation des données numériques contre les cyberattaques et les intrusions malveillantes.
- Être capable d'analyser et d'interpréter les données numériques collectées afin d'identifier les preuves pertinentes et de reconstruire les événements numériques.
- Avoir une compréhension approfondie des lois, des règlements et des normes juridiques nationales et internationales régissant l'admissibilité et l'authenticité des preuves numériques.

- Pouvoir rédiger des rapports d'expertise clairs et précis sur les analyses forensiques effectuées et témoigner en tant qu'expert devant les tribunaux et les autorités judiciaires.
- Comprendre les enjeux éthiques et les implications de confidentialité liés à la collecte, au traitement et à l'utilisation des preuves numériques, et respecter les normes professionnelles et éthiques les plus élevées.
- Être capable de gérer efficacement les projets d'analyse forensique, de travailler en équipe et de communiquer de manière claire et concise avec les parties prenantes.

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

40

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	22	12	0	0	6
Pourcentage %	55 %	30 %	0 %	0 %	15 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	40	0	0
Pourcentage %	100 %	0 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

Séances

Intitulés des cours

1

- Introduction au concept de la preuve numérique

2

- Cadre légal de la preuve numérique

3

- Difficultés liées à l'identification et la saisie de la preuve numérique

4

Volatilité de la preuve numérique

5

Défis de l'attribution dans les intrusions cybernétiques

6

Principes de l'analyse forensique de la preuve numérique

7

Recevabilité et présentation des preuves numérique à la justice

8

Nouvelles techniques d'investigation numérique face aux schémas émergents de cybercriminalité

9

Coopération internationale et extraterritorialité de la preuve numérique

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques PREVUS

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

L'enseignement théorique est dispensé sous forme de cours magistraux. Il est renforcé par des séances de TD durant lesquelles l'étudiant est amené à résoudre des problèmes en appliquant les connaissances théoriques acquises. Des devoirs non surveillés sont également proposés aux étudiants afin de renforcer leur capacité de raisonnement. Les cours et TD sont fournis aux étudiants sous forme de kits pédagogiques et les cours magistraux sont dispensés par vidéo projection et/ou méthode classique.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Le cours en ligne sera composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)
- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)
- Enseignement moyennant des plateformes
- www.careercenter.ma
- Plateformes des universités

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

LES DEFIS TECHNIQUES ET JURIDIQUES DE LA PREUVE NUMERIQUE

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (2 / 4)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (2 / 4)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ **Test écrit**

☒ **Epreuve orale**

☒ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☒ **TP**

☒ **Activités pratiques**

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 2/4

2. Contrôles continus : (tests, devoirs.) 2/4

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					
AKKOUR SOUMAYA	Professeur habilité	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants dans le module					

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M232
Intitulé du module	CULTURE AND ART SKILLS

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	CULTURE AND ART SKILLS			
Département d'attache du module	DEPARTEMENT DES UNITES TRANSVERSALES			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	CHENTOUFI ALAMI MERIEM			
Semestre de programmation du module	3			
Nature du module (Disciplinaire/ Langues/ Powerskills)	POWER SKILLS			
Nombre de crédits	3			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	AUCUN			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☒ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

- Connaître les éléments constitutifs du patrimoine culturel et artistique marocain.
- connaître les figures du théâtre maroc

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

AUCUN

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

- Liens historiques entre le présent et le passé.
- Eléments constitutifs du patrimoine culturel et artistique marocain.
- Figures du théâtre marocain.
- Histoire du cinéma marocain.
- Arts plastiques au Maroc.
- Processus de création d'une œuvre d'art.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

- Comprendre l'histoire du Maroc.
- S'identifier dans le patrimoine culturel et artistique marocain.
- Développer l'intelligence artistique des étudiants.
- S'ouvrir sur différents modes d'expression artistique essentiellement l'artisanat marocain.
- Participer à la création d'une œuvre d'art.

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

40

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	10	0	0	25	5
Pourcentage %	25 %	0 %	0 %	63 %	13 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	28	12	0
Pourcentage %	70 %	30 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

Chapitre 1 : Histoire du Maroc (1).

Chapitre 2 : Histoire du Maroc (2).

Chapitre 3 : Artisanat marocain.

Chapitre 4 : Répertoire du théâtre marocain.

Chapitre 5 : Histoire du cinéma marocain.

Chapitre 6 : Arts plastiques au Maroc.

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques PREVUS

Pédagogie interactive encourageant la confiance en soi, la prise de parole, la communication.

- Approche inductive.
- Activités de groupe, simulation, jeux de rôle.

- Simulation d'entretien téléphonique, Simulation d'entretien d'embauche, jeux de rôles, des discussions de groupe pour le partage des informations et des expériences, des échanges dynamiques, vidéos et feed-back...
- Ateliers.
- Travail sur documents .
- Analyse du contenu audiovisuel.
- Jeu de rôles.

Moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteur et écran de vidéo projection.
- Tableau mural ou tableau à feuilles.
- Copie électronique des fichiers PowerPoint.
- Plateformes numériques.

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

- Pédagogie interactive encourageant la confiance en soi, la prise de parole, la communication.
- Approche inductive.
- Activités de groupe, simulation, jeux de rôle.
- Simulation d'entretien téléphonique, Simulation d'entretien d'embauche, jeux de rôles, des discussions de groupe pour le partage des informations et des expériences, des échanges dynamiques, vidéos et feed-back...
- Ateliers.
- Travail sur documents .
- Analyse du contenu audiovisuel.
- Jeu de rôles.

Moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteur et écran de vidéo projection.
- Tableau mural ou tableau à feuilles.
- Copie électronique des fichiers PowerPoint.
- Plateformes numériques.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Le cours en ligne sera composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)
- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)
- Enseignement moyennant des plateformes
- www.careercenter.ma
- Plateformes des universités

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

CULTURE AND ART SKILLS

- ☒ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (2 / 3)
- ☒ Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 3)

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

- ☒ Test écrit

- ☒ Epreuve orale
- ☒ Devoir
- ☒ Epreuve orale
- ☒ TP
- ☒ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					
CHENTOUFI ALAMI MERIEM	Professeur assistant		Département des Unités Transversales	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants dans le module					

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M237
Intitulé du module	LANGUES ETRANGERES (FRANÇAIS /ANGLAIS)

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	LANGUES ETRANGERES (FRANÇAIS /ANGLAIS)			
Département d'attache du module	DEPARTEMENT DES UNITES TRANSVERSALES			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	EL JAMRI FATIMA ZAHRA			
Semestre de programmation du module	3			
Nature du module (Disciplinaire/ Langues/ Powerskills)	LANGUES ETRANGERES			
Nombre de crédits	3			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Niveau B2 en Français et B1 en Anglais			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☒ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

Elément 1 : Langue française

Le cours de langue française se donne pour objectif de développer les compétences linguistiques et communicatives professionnelles et relationnelles des étudiants à l'écrit et à l'oral pour les doter du niveau B2.3.

-

Elément 2 : Langue Anglaise

Students are encouraged to engage in discussions covering a variety of subjects, allowing them to articulate their viewpoints on more intricate topics with confidence. Each unit is expected to take approximately 3 hours to complete, with a total of 15 hours needed to reach the B2 level of proficiency

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

Niveau B2 en Français et B1 en Anglais

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Elément 1 : Langue française

-

Le cours de langue doit insister sur les compétences linguistiques et communicationnelles écrites et orales afin de développer chez les étudiants les compétences professionnelles relevant du champ scientifique du Master.

Un programme de formation proposé par la plateforme permettra de travailler et d'approfondir toutes les compétences et connaissances linguistiques de la langue. Toutes les activités, ressources et exercices de la méthode y sont présents, permettant de lier intimement compréhension et production.

Elément 2 : Langue Anglaise

- Engaging students in extensive reading sessions that encompass a wide range of texts, such as legal, scientific, and literary documents, to enhance knowledge and understanding.
- Providing instructions and granting permissions to individuals, allowing them to carry out specific tasks or actions.
- Using the third conditional structure in language to express hypothetical situations and their potential outcomes.
- Incorporating phrasal verbs, specifically "enough" and "too," to convey the adequacy or excessiveness of something.
- Demonstrating the ability to complain and apologize effectively in various situations, acknowledging mistakes and expressing remorse.
- Exhibiting proficiency in accepting or refusing job offers, considering factors such as personal preferences, qualifications, and circumstances.
- Offering advice and suggestions to others based on personal experiences, expertise, or knowledge in a particular area.
- Crafting a comprehensive biography that provides a detailed account of an individual's life, including significant events, achievements, and personal background.
- Composing a concise summary of a book, article, or film, capturing the main points, themes, and key elements of the respective work.
- Delivering both positive and negative news clearly and sensitively, considering the impact it may have on the recipient.
- Discussing the reasons behind certain events or actions and exploring their consequences, analyzing the cause-and-effect relationship.
- Writing an email to a friend, sharing updates and news about local events happening in the community.
- Constructing a paragraph that highlights the importance of laws in the community, emphasizing their role in maintaining order, justice, and societal harmony.
- Examining the reasons and consequences associated with sociopolitical, scientific, and literary events, delving into their significance and impact.
- Engaging in conversations about hypothetical or imaginary situations, exploring different possibilities and outcomes.

Exploring and discussing various types of cultures, including their traditions, customs, beliefs, and values, fostering cross-cultural understanding and appreciation.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Elément 1 : Langue française

Le cours de langue française se donne pour objectif de développer les compétences linguistiques et communicatives professionnelles et relationnelles des étudiants à l'écrit et à l'oral pour les doter du niveau B2.3.

-

Elément 2 : Langue Anglaise

Students are encouraged to engage in discussions covering a variety of subjects, allowing them to articulate their viewpoints on more intricate topics with confidence. Each unit is expected to take approximately 3 hours to complete, with a total of 15 hours needed to reach the B2 level of proficiency.

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

46

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	17	0	0	29	0
Pourcentage %	37 %	0 %	0 %	63 %	0 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet, un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

Mode d'enseignement

	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	16.56	29.44	0
Pourcentage %	36 %	64 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

Elément 1 : Langue française

1. Compétence langagière : développer et s'approprier les compétences langagières professionnelles

- ✓ **Compétence pragmatique (Objectif communicatif)** : être capable de préparer, de gérer et d'animer une réunion.
- ✓ **Compétence linguistique** :
 - **Lexicale** : préparer la réunion avant le déroulement en déterminant l'ordre du jour, les participants, etc. champ lexicale de l'animation à l'oral, champ lexical du compte rendu de la réunion, les types de réunion, les styles d'animation.
 - **Grammaticale** : l'emploi du conditionnel,
- ✓ **Compétence sociolinguistique et socioculturelle** : respecter le rituel du déroulement de la réunion : salutations d'ouverture, prise et distribution de la parole, gestion de temps, remerciements, etc.
- ✓ **Activités langagières** : écrites (compte rendu de la réunion, compte rendu d'une activité ou d'une mission) et/ou orale (mise en situation à travers une simulation de réunion).

2. Compétence langagière : développer ses compétences relationnelles

- ✓ **Compétence pragmatique** : Avoir la capacité de travailler en groupe.
- ✓ **Compétence linguistique**

- **Lexicale** : utilisation des formules d'accroche, de maintien et de politesse, distribution des tâches, développer son leadership, gérer les conflits pour tirer parti de la diversité.
- **Grammaticale** : l'illustration par l'exemple
- ✓ **Compétence sociolinguistique et socioculturelle** : prise de contact, maintenir le contact à l'oral et à l'écrit, compétences collaboratives, adopter des pratiques de construction collective de projets,
- ✓ **Activités langagières** : orales (présentation d'un mini projet mené en groupe : présentation des résultats d'une enquête, d'une interview, etc.), écrites (résoudre un problème en groupe sur un sujet d'intérêt professionnel).

3. Compétence langagière : s'initier au projet professionnel

- ✓ **Compétence pragmatique** : être capable de communiquer à propos de son projet professionnel.
- ✓ **Compétence linguistique** :
 - **Lexicale** : mettre en application ses compétences lexicales à l'écrit et à l'oral selon son domaine de spécialité, définir ses objectifs, sélectionner les idées à communiquer, le jalonnement et la communication.
 - **Grammaticale** : l'expression de la probabilité et de la possibilité, l'expression du but.
- ✓ **Compétence sociolinguistique et socioculturelle** : avoir un projet réaliste, réalisable et respectant les valeurs et les besoins du contexte professionnel marocain.
- ✓ **Activités langagières** : orales (communiquer son idée, ses objectifs et les étapes de la réalisation de son projet), écrites (rédiger un canevas avec des objectifs simples et des perspectives claires.).

Elément 2 : Langue Anglaise

Themes	Receptive Skills Listening / Reading	Vocabulary	Grammar	Productive Skills	
				Speaking	Writing
News making	Watching TV News channel	Verbs with objects + infinitives + expressions with make, do and get	Reported speech Reporting verbs	Giving good and bad news	Write an email to a friend giving news about local events
Rules and Laws	Reading law clauses from	Abide by - respect – infringe – illegal	Permissions – giving	Talking about reasons and consequences	Writing a paragraph about laws importance in the community

	legal documents		instructions – allow to Third conditional	of law making	
Culture diversity	Magazine document about Local, national and world heritage	Legacy – custom – traditions – fashion – patrimony	Phrasal verbs – enough and too	Talking about different types of cultures	Punctuation and capitalization in a paragraph about culture preservation.
Education	Dictionary entries about education	College – age group – modules – entry exams	Apologizing – relative clauses & relative pronouns	Speaking about schooling past and present	University programs preferences
Society	Reading texts about social issues and generation gaps.	Abortion – divorce – poverty – homelessness – obesity – youth delinquency	Complaining – asking for promises -	Expressing attitudes / feelings	Write a biography

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques PREVUS

- Pédagogie interactive encourageant la confiance en soi, la prise de parole, l'autonomie et la capacitation ;
- Pédagogie inclusive ;
- Approche inductive ;

Pédagogie différenciée.

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

- Approche (socio)constructiviste ;
- Approche participative et collaborative ;
- Activités de groupe ;
- Jeux de rôle ;
- Simulations.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

- Suivi et soutien intégré sur la plateforme

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

- Recherche documentaire ;
- Mini-projet ;
- Revue d'article ;
- Essai documenté ;
- Présentations.

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

Français

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (2 / 3)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 3)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ **Test écrit**

☒ **Epreuve orale**

☒ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☒ **TP**

☒ **Activités pratiques**

Anglais

☒ **Examen de fin de semestre** coefficients de pondération (2 / 3)

☒ **Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 3)**

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ **Test écrit**

☒ **Epreuve orale**

☒ **Devoir**

☒ **Epreuve orale**

☒ **TP**

☒ **Activités pratiques**

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					
EL JAMRI FATIMA ZAHRA	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui

Intervenants dans le module

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M241
Intitulé du module	SOFT SKILLS PROFESSIONAL SKILLS

1. DESCRIPTION SUCCINCTE DU MODULE

Intitulé du module	SOFT SKILLS PROFESSIONAL SKILLS			
Département d'attache du module	DEPARTEMENT DES UNITES TRANSVERSALES			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	EL JAMRI FATIMA ZAHRA			
Semestre de programmation du module	4			
Nature du module (Disciplinaire/ Langues/ Powerskills)	POWER SKILLS			
Nombre de crédits	3			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Avoir validé S1 , S2, S3			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☒ Présentiel	☒ A distance*	☒ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	☐ Oui		☒ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	☐ Oui		☒ Non	

(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

A l'issue de ce module, l'étudiant sera capable de :

- Identifier ses émotions et leur influence sur ses actions ;
- Préparer son projet professionnel ;
- Planifier son évolution et développer des compétences en lien avec le marché de l'emploi ;
- Analyser les descriptions de poste ;
- Rédiger des e-mails professionnels efficaces ;

- Analyser les aspects professionnels d'un CV ;
- Identifier les parties d'un CV ;
- Écrire et maîtriser de la rédaction d'une lettre de motivation ; _
- Analyser une offre d'emploi et un descriptif de poste ;
- Répondre de manière appropriée et professionnelle aux questions d'un entretien ;
- Préparer et mener des recherches avant un entretien ;
- Développer la pensée critique pour toutes les étapes du processus d'un entretien

3. LES PREREQUIS ET LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en termes de : connaissances, compétences, modules, semestres).

Avoir validé S1 , S2, S3

CONNAISSANCES A ACQUERIR

(Les connaissances que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Le module vise à développer les compétences suivantes :

- Estime de soi
- Aisance relationnelle -
- Adaptabilité
- Pensée critique
- Compétences sociales
- Motivation
- Coopération

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

40

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

Activités				
Cours	TD	TP	Activités Pratiques(*)	Evaluation des connaissances et des compétences

VOLUME HORAIRE	10	0	0	25	5
Pourcentage %	25 %	0 %	0 %	63 %	13 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques et les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

○ REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement		
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance
VOLUME HORAIRE	28	12	0
Pourcentage %	70 %	30 %	0 %

(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,

Me situer par rapport au marché du travail

- **Projet professionnel :**
- Parcours personnel ;
- Présentation des talents
- Présentation et évaluation des compétences
- Présentation des motivations
- **La recherche d'emploi efficace :**
- A quel point connaissez-vous le marché du travail ?
- Réfléchir à votre emploi idéal
- Comment effectuer une Recherche d'emploi Efficace ?
- Analyses des offres d'emploi
- Rédiger des courriers électroniques efficaces de recherche d'emploi
- **Booster mon CV :**
- Présentation de CV : Objectifs et parties
- Analyse critique du CV
- Élaboration d'un CV
- **Me démarquer à travers ma lettre de motivation:**
- Présentation de la lettre de motivation : Objet et structure
- Analyse d'un exemple de lettre de motivation
- Squelette de la lettre de motivation

- Élaboration d'une lettre de motivation :

- Réussir mon entretien d'embauche
- Votre ressenti pendant l'entretien
- Présentation des questions de l'entretien
- Préparation des réponses -
- Quoi porter et le langage corporel
- Simulation d'entretien -
- Suivi et post Entretien

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques PREVUS

Méthodologie

- Cours magistral
- Séminaires
- Ateliers
- Travail sur documents
- Analyse du contenu audiovisuel
- Jeu de rôles Moyens pédagogiques
- Vidéoprojecteur et écran de vidéo projection
- Tableau mural ou tableau à feuilles
- Copie électronique des fichiers PowerPoint
- Plateformes numérique.

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Les ateliers et autres activités pratiques peuvent être organisés dans les salles de cours ou dans les espaces mutualisés des Career Centers des universités En plus des enseignants chercheurs, les conseillers des Career Centers peuvent être mobilisés pour assurer une partie des activités pratiques du module.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Enseignement moyennant des plateformes:

- Les plateformes de l'universités

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

Soft skills Professional skills

☒ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (2 / 3)

☒ Contrôles continus : coefficients de pondération (1 / 3)

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle) :

☒ Test écrit

- ☒ Epreuve orale
- ☒ Devoir
- ☒ Epreuve orale
- ☒ TP
- ☒ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets, ...)
Coordonnateur pédagogique du module					
EL JAMRI FATIMA ZAHRA	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
Intervenants dans le module					

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

Description du Projet de fin d'études (PFE)

Au cours du quatrième semestre, l'étudiant réalise un projet de fin d'études au sein d'une institution du milieu socio-économique, ou dans une structure de recherche affiliée à l'université. Le stage est encadré conjointement par cette institution et l'établissement universitaire auquel appartient l'étudiant.

1. OBJECTIFS DU PFE

Au cours du quatrième semestre, l'étudiant réalise un projet de fin d'études au sein d'une institution du milieu socio-économique, ou dans une structure de recherche affiliée à l'université. Le stage est encadré conjointement par cette institution et l'établissement universitaire auquel appartient l'étudiant.

Le projet de fin d'études permet aux étudiants de réaliser des missions responsabilisantes sur des thématiques plus en adéquation avec leur projet personnel et de favoriser leur insertion sur le marché du travail.

Il est réalisé par chaque étudiant , encadré par un professeur intervenant dans le master et suivi par une personnalité extérieure à l'université . Ce travail personnel fait l'objet d'un mémoire soutenu devant un jury de spécialistes composé des professeurs de l'université ou extérieurs , intervenants dans la formation ou et des experts de la spécialité.

Le projet de fin d'études (PFE) est constitué par une étude approfondie apportant une contribution originale au développement juridique et technique dans des domaines liés à la spécialité droit et sécurité numérique.

Cette étude ou recherche est élaborée au cours d'un projet dans une entreprise/laboratoire de recherche/société de service ou peut être réalisée au sein des laboratoires de l'université Hassan 1er .

2. DUREE

270

3. LIEU

Une institution du milieu socio-économique, une entreprise , laboratoire de recherche ou dans une structure de recherche affiliée à l'université.

4. ACTIVITES PREVUES

L'étudiant est mis en situation réelle. Il doit répondre à un besoin d'études de l'entreprise ou du service d'accueil. Face à un problème, il doit faire preuve d'autonomie, d'initiative et de mise en pratique des connaissances acquises au master ou qu'il acquiert au cours du PFE.

5. ENCADREMENT

Les projets de fin d'études sont des projets tripartites université/structure d'accueil/étudiant , et sont dans un premier temps proposés , diffusés et validés aux étudiants par le coordonnateur pédagogique du Master. Ils doivent être ensuite validés par un professeur encadrant qui doit être un intervenant dans la formation.

Il est réalisé par chaque étudiant , encadré par un professeur intervenant dans le master et suivi par une personnalité extérieure à l'université .

Ce travail personnel fait l'objet d'un mémoire soutenu devant un jury de spécialistes composé des professeurs de l'université ou extérieurs , intervenants dans la formation ou et des experts de la spécialité.

6. MODALITES D'EVALUATION

Rapport : pondération (1 / 3)

Soutenance : pondération (1 / 3)

Projet pratique : pondération (1 / 3)

7. MODALITES DE VALIDATION

Note de validation : La note minimale pour valider le stage doit être supérieure ou égale à 10

